

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	08	EDUCATION	08
SOCIAL	03	TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	14
ECONOMIE	02	RURAL	11	TELECOMMUNICATION	01

N° 2800

28 Avril 2023

28 April 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT SUR LA ROUTE ODON -HÔTEL DE VILLE (1,5 KM) AVEC POSE DE BUSES DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

2	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 A L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE NTUI, DEPARTEMENTDU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

3	Reference	N° 006 /23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 006 /23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMPPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 02/AONO/CAY1ER /CIPM/2023 DU 27/02/2023POUR LES TRAVAUX D'ELECTRICATION SUR CERTAINES RUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT YDE 1ER EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	ADDITIF N°002 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002/AONO001/CAY5/CIPM/2023 DU 25/04/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCEN°001/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR SAFCA - OYACK RAIL)DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

5	Reference	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION :V LOT 1 : DE HUIT (08) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE NTUI ET ;V LOT 2 : DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NTUI (1ÈRE PHASE), DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	<p>Reference 008 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°008 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/COM-BAFIA/CIPM /2023 DU 17 MARS 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BOUTIQUES EN BRIQUE DE TERRE STABILISEES A L'AXE LOURD DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DÉPARTEMENT DU MBAN ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

7	<p>Reference 0347-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA MIGRATION DU SYSTÈME DE TRAITEMENT DES VOLS DE CUTE VERS LE CUPPS DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

8	<p>Reference N° 003 /23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°____003____/23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMPPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 01 /AONO/CAY1ER/ CIPM /23 DU 27/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS SUR LES RIVIERES BILONO (LOT1) AKO'O (LOT2) ET WELENGUA (LOT3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

9	<p>Reference 0148-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DE PAGNES À THÈMES POUR LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

10	<p>Reference 002 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°002LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA, MAÎTRE D'OUVRAGE, AUTORITÉ CONTRACTANTE, INFORME LES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉES POUR LES AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 004, 005, 006, DU 31 MARS 2023, QUE L'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE 28 AVRIL 2023 EST REPORTÉE AU 05 MAI 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT. LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ TIENT LIEU DE CONVOCATION INDIVIDUELLE.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

11	<p>Reference 13/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°13/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 PORTANT DE L'ATTRIBUTION DIJ MARCIIE RELATIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N0002/AONO/AC/CIPM-CMNE-TLM/T-BEC/2023 PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUEGUELEGUE, COMMUNE DE TOULOUUM, DEPARTEMENT DE MAYO KANI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINEDUB - EXERCICE 2023.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference ADDITIF N°001 Lire Titre/objet ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE : LOT 1 : D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE (AEP) AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NTUI URBAIN ET, LOT 2 : D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE (AEP) COMPLEXE DES ECOLES D'APPLICATION DE NTUI) DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

13	Reference ADDITIF N°001 Lire Titre/objet ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DEREHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU COMPLEXE DES ECOLES D'APPLICATION DE NTUI (LOT 1) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NTUI-VILLE (LOT 2) DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

14	Reference ADDITIF N°002 Lire Titre/objet ADDITIF N°002/AONO002/CAY5/CIPM/2023 DU 25/04/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR NKANDA ECOLE PRIMAIRE SONG WORLDWIDE – PAROISSE NOTRE-DAME DE LOURDES) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

15	Reference 001/RQ/MAYOR-MUYUKA/MCITB/PIB 2023 OF 26/04/2023 Lire Titre/objet REQUEST FOR QUOTATION 001/RQ/MAYOR-MUYUKA/MCITB/PIB 2023 OF 26/04/2023 FOR THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT TO CMA EKONA (BY EMERGENCY PROCEDURE) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 23-05-2023
-----------	---

16	Reference 01/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°01/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/AC/CIPM-CMNE TLM/T-BEC/2023 DU 07/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNELLE DE DANA, DANS LA COMMUNE DE TOULOUM, DEPARTEMENT DE MAYO KANIFINANCEMENT : BUDGET L'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINEDUB - EXERCICE 2023. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

17	Reference 002 /DM/RUDSM/C.MKO/2023 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 002 /DM/RUDSM/C.MKO/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	N° 007 /23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 007 /23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMPPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N°04/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 28/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE DU TRONÇON DE ROUTE SUR UNE DISTANCE DE 150 METRES LIEU-DIT ZOATOUPSI-NEPTURNE (QUARTIER NKOLONDON) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

19	Reference	N° 005 /23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 005 /23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMPPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N°03/AONO/CAY1ER/ CIPM /23 DU 27/02/2023POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE STRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 ET ALIMENTE PAR UN SYSTEME HYBRIDE (ENERGIE SOLAIRE ET ENERGIE ELECTRIQUE) DANS LES LOCALITES DE TSINGA VILLAGE (MARCHÉ A BETAIL) LOT1, OLEMBE (RAIL) LOT2 ET EMANA (CES D'EMANA) LOT3
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

20	Reference	0149 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA MIGRATION DU SYSTÈME DE TRAITEMENT DES VOLS DE CUTE VERS LE CUPPS DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

21	Reference	N° 005 /23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 005 /23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT1DU DOSSIER N°03/AONO/CAY1ER/ CIPM /23 DU 27/02/2023POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE STRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 ET ALIMENTE PAR UN SYSTEME HYBRIDE (ENERGIE SOLAIRE ET ENERGIE ELECTRIQUE) DANS LES LOCALITES DE TSINGA VILLAGE (MARCHÉ A BETAIL) LOT1, OLEMBE (RAIL) LOT2 ET EMANA (CES D'EMANA) LOT3
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

22	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CAY II/CIPM/SMP/2023 (BIS) DU 18 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REVETEMENT EN PAVÉS AUTOBLOQUANTS DU TRONÇON DE ROUTE TOTAL NKOMKANA-KIGALI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. PHASE 2 ADDITIF N°001
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference 006/AONO/CNKAF/CIPM/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLAFAMBA DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - MINSANTEEXERCICE : 2023MONTANT PRÉVISIONNEL : 30 000 000.IMPUTATION : 523316 611 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 30-05-2023
-----------	--

24	Reference 04/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°004/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 PORTANT PUBLICATION L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/AC/CLPM-CMNE-TLM/AI/2023 DU 07/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION D'UN FORAGE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TOULOU, DEPARTEMENT DU MAYO KANI ; LOT 2 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINDDEVEL - EXERCICE 2023 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

25	Reference 06/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°06/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 PORTANT PUBLICATION L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/AC/CLPM-CMNE-TLM/AI/2023 DU 07/03/2023 D'URGENCE POUR LA REALISATION D'UN FORAGE DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TOULOU, DEPARTEMENT DU MAYO KANI ; LOT 4 : EP DE GOUSSOULOU. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINDDEVEL - EXERCICE 2023 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

26	Reference 02/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°002/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/AC/CIPM-TLM/BEC/2023 DU 07/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A KOFIDE, DANS LA COMMUNE DE TOULOU, DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET DL'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINADER - EXERCICE 2023. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

27	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

28	Reference 001 Lire Titre/objet ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT 2 X 1.5 ML EN BETON ARME A NTUI-OSSOMBO DANS LE VILLAGE ODON DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [004/AONO/CNKAF/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE NKOLO III DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - MINSANTE EXERCICE : 2023 MONTANT PRÉVISIONNEL : 20 000 000. IMPUTATION : 523316 611

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-05-2023

30

Reference [03/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION DES MATÉRIEL ET LOGICIEL EN VUE DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA PLATEFORME DE SURVEILLANCE PROACTIVE DU CYBERESPACE NATIONAL À L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC) EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS, EXERCICE 2023.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 13-06-2023

31

Reference [002/AONO/CIPM/C-MOUANKO/2023 DU 27/04/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CIPM/C-MOUANKO/2023 DU 27/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PUIS AMÉNAGÉ À OLOMBE, MALDJEDOU ET YATOU DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP 2023

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 30-05-2023

32

Reference [03bis/AONO/CAY1ER/CIPM/23](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITÉ DE NKOLMEYANG II, COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-05-2023

33

Reference [007/AONO/CNKAF/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITÉ DE NKOLMEYANG II, COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINÉE 2023 MONTANT : 44 710 000 IMPUTATION : 523412 851

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 30-05-2023

34

Reference [08/AONO/REN/DDIAM/CAM2/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/REN/DDIAM/CAM2/CIPM/2023 DU 24 /04/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE INTÉRIEUR DE LA MAIRIE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA IIE, DÉPARTEMENT DU DIAMARE, RÉGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNALE EXERCICE 2023,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-05-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference 0346 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DE PAGNES À THÈMES POUR LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

36	Reference 09/AONO/REN/DDIAM/CAM2/CIPM/BEC/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/REN/DDIAM/CAM2/CIPM/BEC/2023 DU 24/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR DE PETITS RUMINANTS ABARMARE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MARQUA IIE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT: BUDGET COMMUNALEXERCICE 2023, Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 25-05-2023
-----------	--

37	Reference N° 002 /23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP Lire Titre/objet DECISION N° 002 /23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 01 /AONO/CAY1ER/ CIPM /23 DU 27/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS SUR LES RIVIERES BILONO (LOT1) AKO'O (LOT2) ET WELENGUA (LOT3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

38	Reference N° 004 /23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP Lire Titre/objet DECISION N° 004 /23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 01 /AONO/CAY1ER/ CIPM /23 DU 27/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS SUR LES RIVIERES BILONO (LOT1) AKO'O (LOT2) ET WELENGUA (LOT3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

39	Reference 001/DC/C.CMFOU/SMP/2023 Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°_001/DC/C.CMFOU/SMP/2023 DU 26 AVRIL 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE EN EQUIPEMENT DE MATERIEL REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIQUE DE LA VILLE DE MFOU, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 26-05-2023
-----------	---

40	Reference N° 005 /23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP Lire Titre/objet DECISION N° 005 /23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N°03/AONO/CAY1ER/ CIPM /23 DU 27/02/2023 POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE STRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 ET ALIMENTE PAR UN SYSTEME HYBRIDE (ENERGIE SOLAIRE ET ENERGIE ELECTRIQUE) DANS LES LOCALITES DE TSINGA VILLAGE (MARCHÉ A BETAÏL) LOT1, OLEMBE (RAIL) LOT2 ET EMANA (CES D'EMANA) LOT3 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

41

Reference [002/AC/C-NGO/SG/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 002/AC/C-NGO/SG/CIPM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 27 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 29-05-2023

42

Reference [005/RQ/GOV-NW/RTB/2023 OF 28/04/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet N°005/RQ/GOV-NW/RTB/2023 OF 28/04/2023 FOR THE SUPPLY OF COMPUTER EQUIPMENT AND ACCESSORIES TO THE REGIONAL DELEGATION OF LIVESTOCK,FISHERIES AND ANIMAL INDUSTRIES (MINEPIA) FOR THE NORTH WEST

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 24-05-2023

43

Reference [008/AONO/CNCC/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CNCC/CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) VEHICULES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC), LOT1, LOT2, LOT3 ET LOT4. FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC-EXERCICE 2023 PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 30-05-2023

44

Reference [12/D/REN/DMK/C-TLM/SG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°12/D/REN/DMK/C-TLM/SG/2023 PORTANT ANNULLATION DES DECISIONS N°10 ET 11/REN/DMK/C-TLM/SG/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES APPELS D'OFFRES N°002 ET 003/AONO/AC/CIPM-CMNE TLM/T-BEC/2023 RESPECTIVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A EP GUEGUELEGUE ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE A EP GOLONDAKRI, DANS LA COMMUNE DE TOULOUAM.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

45

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

46

Reference [ADDITIF N°002](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°002/AONO003/CAY5/CIPM/2023 DU 25/04/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR GARAGE AVION - MABOCK)DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

47

Reference [004/AONO/C/SP/CRPM-LT/2023 du 27 AVR 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C/SP/CRPM-LT/2023 DU 27 AVR 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL INFORMATIQUE DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES POUR LE LITTORAL FINANCEMENT : BIP 2023

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 24-05-2023

48

Reference [N°010/AONO/CZINA/CIPM-TBEC2023](#) [Lire](#)

Titre/objet NOTICE OF TENDER OPENED NATIONAL PROCEDURE N°010/AONO/CZINA/CIPM-TBEC2023 OF THE 04/04/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF THE TOWN HALL OF THE MUNICIPALITY OF ZINA (PARTI)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 05-05-2023

49

Reference [COMMUNIQUE N°002/C/RL/DSM/C.MKO/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°002/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 27 AVR 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/SG/C-MOUANKO/CIPM/2023 DU 22/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MOTEL MUNICIPAL À MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

50

Reference [14/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°14/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/AC/CIPM-CMNE-TLM/T-BEC/2023 DU 02/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GOLONDAKRI DANS LA COMMUNE DE TOULOUM, DÉPARTEMENT DE MAYO KANI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINEDUB - EXERCICE 2023

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

51

Reference [05/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°05/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 PORTANT PUBLICATION L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/AC/CLPM-CMNE-TLM/AI/2023 DU 07/03/2023 D'URGENCE POUR LA RÉALISATION D'UN FORAGE DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE TOULOUM, (DABAH BIZILI) DÉPARTEMENT DE MAYO KANI ; LOT 3 : FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINDDEVEL EXERCICE 2023.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

52

Reference [003/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°003/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.TLM/CIPM/AI/2023 DU 07/03/2023 RÉALISATION D'UN FORAGE DE PMH À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DJAOLANE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINDDEVEL - EXERCICE 2023.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

53

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

54

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

55

Reference [005/AONO/CNKAF/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE TOTAL NSAZOMO - BRETELLE CLINIQUE JOHN HOPE – ENTREE LAMARTINE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP EXERCICE : 2023 IMPUTATION: 523511 861 MONTANT PREVISIONNEL : 27 000 000 TTC

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 30-05-2023

56

Reference [008/AONO/C-MFOU/CIPM /2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/C-MFOU/CIPM /2023 DU 26 AVRIL. 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE L'ABATTOIR MUNICIPAL DE MFOU, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 26-05-2023

57

Reference [14/ONIT/MINDDEVEL/WC/WCITB/2023 OF 14/04/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 14/ONIT/MINDDEVEL/WC/WCITB/2023 OF 14/04/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER KEBWEN TO WAJUNG VILLAGE IN WUM SUB DIVISION, MENCHUM DIVISION NORTH WEST REGION.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 09-05-2023

58

Reference [15/ONIT/MINDDEVEL/WC/WCITB/2023 OF 14/04/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 15/ONIT/MINDDEVEL/WC/WCITB/2023 OF 14/04/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER MOUNG CROSSING OVER TO KETCHA IN NAIKOM VILLAGE FROM GTHS JUNCTION IN WUM SUB DIVISION, MENCHUM DIVISION NORTH WEST REGION.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 09-05-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

59

Reference [004/AONO/CAY6/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 28/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE VIFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2023 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, LANCE POUR LE COMPTE DE SA MUNICIPALITE, UN APPEL D'OFFRE NATIONAL, POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 6.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 30-05-2023

60

Reference [007/AONO/C-MFOU/CIPM /2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-MFOU/CIPM /2023 DU 26 AVRIL.2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 03 ECOLES MATERNELLES (EKALI III, NDANGUENG ET AKOK) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE. (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-05-2023

61

Reference [003/ONIT/GOV/NWRBT/2023 Of 17/04//2023](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 003/ONIT/GOV/NWRBT/2023 OF 17/04/2023 BY EMERGENCY PROCEDURE, FOR THE REHABILITATION OF THE REGIONAL DELEGATION OF MINES, INDUSTRY AND TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT (MINMIDT) NORTH-WEST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 16-05-2023

62

Reference [07/AONO/CAM II/CIPM/AI/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/CAM LL/CLPM/AL/2023 DU 24/04/2023 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE (AXE CARREFOUR WAWOU-PHARMACIE MASSEBOEUF) : FOURNITURE ET INSTALLATION 20 LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE SOLAR STREET LIGHT DANS LE CENTRE URBAIN» DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : FONDS PROPRES, EXERCICE : 2023 IMPUTATION : 220 150 (CONSTRUCTIONS DES VOIRIES ET RESEAUX)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 25-05-2023

63

Reference [ADDITIF N°001](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°001 A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/ADC/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NTUI URBAIN, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

COMMUNE DE NTUI

ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DEREHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AU COMPLEXE DES ECOLES D'APPLICATION DE NTUI (LOT 1) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NTUI-VILLE (LOT 2) DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Dans le CCAP</p> <p>21.4 Visa préalable au paiement des décomptes</p> <p>L'organisme en charge du contrôle externe de l'exécution du marché reçoit copie de tous les décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés de travaux et la dernière facture pour les autres types de prestations.</p> <p>La date limite de dépôt des offres, est renvoyée au vendredi 05 Mai 2023 aux mêmes heure, lieu et conditions.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

NTUI le 26 Avril 2023

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE NTUI

ADDITIF N°001 A L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>La date limite de dépôt des offres, est renvoyée au vendredi 05 Mai 2023 aux mêmes heures, lieu et conditions.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

NTUI le 26 Avril 2023

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE YAOUNDE I

DECISION N° _____006___/23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMPPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 02/AONO/CAY1ER /CIPM/2023 DU 27/02/2023 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRICATION SUR CERTAINES RUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT YDE 1ER EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23

février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Yaoundé 1^{er} N° 0021759 de la session N° 011 du 29/03/2023 et N° 0021767 de la session N° 017 du 11/04/2023 et N° 00217772 de la session N° 022 du 17/04/2023

Et Conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er} : le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N° 02/AONO/CAY1^{er} /CIPM/2023 DU 27/02/2023 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRICATION SUR CERTAINES RUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT YDE 1^{er} en procédure d'urgence est attribué à la société **CHRIS ECLAIRAGE Sarl** TEL : 677484208/695738756, représentée par Monsieur, **NNANNA Christian Arah** Directeur Général pour un montant **TTC FCFA de 30 015 225 FCFA** (trente millions quinze mille deux cent vingt-cinq).

Article 2: La présente décisionsera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE NTUI

ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT 2 X 1.5 ML EN BETON ARME A NTUI-OSSOMBO DANS LE VILLAGE ODON DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Maire de la Commune de Ntui communique :</p> <p>Certaines dispositions de l'appel d'offres N ° 002/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT 2 x 1.5 ml EN BETON ARME A NTUI-OSSOMBO DANS LE VILLAGE ODON, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE, sont modifiées comme suit :</p> <p>Dans le CCAP</p> <p>21.4 Visa préalable au paiement des décomptes</p> <p>L'organisme en charge du contrôle externe de l'exécution du marché reçoit copie de tous les décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés de travaux et la dernière facture pour les autres types de prestations. La date limite de dépôt des offres, est renvoyée au vendredi 05 Mai 2023 aux mêmes heure, lieu et conditions.</p>

NTUI le 25 Avril 2023

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE BAFIA

ADDITIF RECTIFICATIF N°008 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/COM-BAFIA/CIPM /2023 DU 17 MARS 2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BOUTIQUES EN BRIQUE DE TERRE STABILISEES A L'AXE LOURD DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DÉPARTEMENT DU MBAN ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marqués comme tels) devront parvenir au Secrétariat général de la Mairie de Bafia au plus tard le 19 avril 2023 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention : DOSSIER D 'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-CE/D-MI/C-BAF/CIPM/2023 DU 17 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 BOUTIQUES EN BRIQUES DE TERRE STABILISEES A L'AXE LOURD DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEPOUILLEMENT)</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La remise des offres établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires (un original et six copies marquées comme tels). Devront parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Bafia au plus tard le 04 mai 2023 à 12 heures précises contre récépissé.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Elle sera effectuée le 19 avril 2023 à partir de 13 heures à la salle des actes de la commune de Bafia apprêtée à cet effet par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Bafia. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée le 04 mai 2023 à partir de 13 heures à la salle des actes de la Commune de Bafia apprêtée à cet effet par la commission interne de passation des marchés publics de la commune de Bafia.</p> <p>-</p>

BAFIA le 26 Avril 2023

Le MAIRE

ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°002/AONO001/CAY5/CIPM/2023 DU 25/04/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR SAFCA - OYACK RAIL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Critères d'évaluation**

Au lieu de ...

14. Evaluation des Offres

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

14.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Offre technique incomplète pour absence :
 - d1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire assortie de photos du site;
 - d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - d3) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux ;
 - d4) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 50 millions FCFA ;
- e) Non justification de la possession en propriété ou en location du matériel minimum suivant :
 - 01 camion-gravillonneur ;
 - 01 pelle chargeuse ;
 - 01 compacteur à pneus ;
- f) Omission dans l'Offre d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- h) N'avoir pas satisfait à au moins 25 éléments des critères essentiels.

14.2. Critères essentiels

L'Offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Références	03 éléments
B - Personnel d'encadrement	14 éléments
C - Matériel	13 éléments
D- Surface financière	01 élément

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

1	Critères d'évaluation								
	<p>Lire plutot</p> <p>15.1. Critères Eliminatoires</p> <p>a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au plus tard 48 heures après l'ouverture des plis ;</p> <p>b) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;</p> <p>c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;</p> <p>d) Offre technique incomplète pour absence :</p> <p>d1) de l'Attestation de visite des lieux avec photos signée par le soumissionnaire ;</p> <p>d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;</p> <p>d3) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux ;</p> <p>d4) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 100 millions FCFA ;</p> <p>e) Non justification de la possession en propriété ou en location du matériel minimum suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01 camion-gravillonneur ; - 01 pelle chargeuse ; - 01 compacteur à pneus ; <p>f) Omission dans l'Offre d'un Prix Unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;</p> <p>g) Omission du Sous-Détail d'un Prix Quantifié ;</p> <p>N'avoir pas satisfait à au 80% des critères essentiels.</p> <p>15.2. Critères essentiels</p> <p>L'Offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :</p> <table border="0"> <tr> <td>A - Références</td> <td>03 éléments</td> </tr> <tr> <td>B - Personnel d'encadrement</td> <td>14 éléments</td> </tr> <tr> <td>C - Matériel</td> <td>13 éléments</td> </tr> <tr> <td>D- Surface financière</td> <td>01 élément</td> </tr> </table>	A - Références	03 éléments	B - Personnel d'encadrement	14 éléments	C - Matériel	13 éléments	D- Surface financière	01 élément
A - Références	03 éléments								
B - Personnel d'encadrement	14 éléments								
C - Matériel	13 éléments								
D- Surface financière	01 élément								

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE.....</p>

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA MIGRATION DU SYSTÈME DE TRAITEMENT DES VOLS DE CUTE VERS LE CUPPS DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :
Par **Décision N° 0149-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg** du 15/02/2023, le marché relatif à la migration du système de traitement des vols de CUTE vers le CUPPS des aéroports Internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, a été attribuée à la société **RESA AIRPORT DATA SYSTEMS**, Adresse : 16 Rue Augustin Fresnel-Pôle d'activités de la Bretonnière 85600 Montaigu-Vendée-France, Tél : +33 (1) 2 51 24 70 00, Fax : +33 (1) 2 51 24 70 01, pour un montant Toutes Taxes Comprises sans frais de douane et autres charges de **quatre-vingt-dix mille six cent trente (90 630) Euros soit, cinquante-neuf millions quatre cent quarante-neuf mille trois cent quatre-vingt-deux (59 449 382) Francs CFA**, pour un délai d'exécution de **six (06) mois**.

YAOUNDE le 15 Février 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE YAOUNDE I

DECISION N° _____003___/23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMPPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 01 /AONO/CAY1ER/ CIPM /23 DU 27/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS SUR LES RIVIERES BILONO (LOT1) AKO'O (LOT2) ET WELENGUA (LOT3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} **N° 0021759 de la session N° 011 du 29/03/2023 et N° 0021765 de la session N° 016 du 10/04/2023 et N° 00217770 de la session N° 020 du 14/04/2023**

Et Conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er}: le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N° 01 /AONO/CAY1^{er}/ CIPM /23 DU 27/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS SUR LES RIVIERES BILONO (lot1) AKO'O (lot2) ET WELENGUA (lot3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE **pour le lot2** est attribuée à la société **ETS LA GLOIRE**, TEL : 699823886, représentée par Monsieur **MENFI ATTENGANG Joseph**, Directeur Général pour un montant **TTC FCFA de 39 594 941 FCFA** (trente-neuf millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quarante un).

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.



AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA MIGRATION DU SYSTÈME DE TRAITEMENT DES VOLS DE CUTE VERS LE CUPPS DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89^{ème} Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89^{ème} Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La correspondance n° **0008-23/ADC/PCA/cm du 7 février 2023**, de Monsieur le Président du Comité d'Examen des Demandes de Dérogation, portant autorisation de gré à gré ;

DECIDE :

ARTICLE 1- Le marché relatif à la migration du système de traitement des vols de CUTE vers le CUPPS des Aéroports Internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, est attribué à la société **RESA AIRPORT DATA SYSTEMS**, Adresse : 16 Rue Augustin Fresnel-Pôle d'activités de la Bretonnière 85600 Montaigu-Vendée-France, Tél : +33 (1) 2 51 24 70 00, Fax : +33 (1) 2 51 24 70 01, pour un montant Toutes Taxes Comprises sans frais de douane et autres charges de **quatre-vingt-dix mille six cent trente (90 630) Euros soit, cinquante-neuf millions quatre cent quarante-neuf mille trois cent quatre-vingt-deux (59 449 382) Francs CFA**, pour un délai d'exécution de **six (06) mois**.

ARTICLE 2 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 15 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE NTUI

ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION :V LOT 1 : DE HUIT (08) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE NTUI ET ;V LOT 2 : DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NTUI (1ÈRE PHASE), DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Maire de la Commune de Ntui communique : Certaines dispositions de l'appel d'offres N°008/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE NTUI ET :DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NTUI (1^{ère} phase), DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE, sont modifiées comme suit :</p> <p>Dans le CCAP 21.4 Visa préalable au paiement des décomptes L'organisme en charge du contrôle externe de l'exécution du marché reçoit copie de tous les décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés de travaux et la dernière facture pour les autres types de prestations. La date limite de dépôt des offres, est renvoyée au vendredi 05 Mai 2023 aux mêmes heure, lieu et conditions. Le reste sans changement.</p>

NTUI le 28 Avril 2023

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE YAOUNDE I**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er},****Maître d'ouvrage, communique :**

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N° 02/AONO/CAY1^{er} /CIPM/2023 DU 27/02/2023 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRICATION SUR CERTAINES RUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT YDE 1^{er} en procédure d'urgence, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRES	CHRIS ECLAIRAGE
EXAMEN OFFRE ADMINISTRATIVE	CONFORME
EXAMEN OFFRE TECHNIQUE	CONFORME 100%
EXAMEN OFFRE FINANCIERE	30 015 225 FCFA
DELAI DE LIVRAISON	3 MOIS
RESULTATS	QUALIFIE

Décision d'attribution : la lettre commande est attribuée à la société **CHRIS ECLAIRAGE**, TEL : 677484208/695738756, représentée par Monsieur **NNANNA Christian Arah**, Directeur Général pour un montant **TTC FCFA de 30 015 225 FCFA** (trente millions quinze mille deux cent vingt-cinq).

Par conséquent, l'attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°002/AONO002/CAY5/CIPM/2023 DU 25/04/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR NKANDA ECOLE PRIMAIRE SONG WORLDWIDE – PAROISSE NOTRE-DAME DE LOURDES) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Critères d'évaluation****Au lieu de ...**

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au plus tard 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Offre technique incomplète pour absence :
 - d1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
 - d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - d3) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux ;
 - d4) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 50 millions FCFA ;
- e) Non justification de la possession en propriété ou en location du matériel minimum suivant :
 - 01 camion-gravillonneur ;
 - 01 pelle chargeuse ;
 - 01 compacteur à pneus ;
- f) Omission dans l'Offre d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- h) N'avoir pas satisfait à au moins 25 éléments des critères essentiels.

15.2. Critères essentiels

L'Offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A - Références 01 élément
- B - Personnel d'encadrement 14 éléments
- C - Matériel 13 éléments
- D- Surface financière 01 élément

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

1	Critères d'évaluation
	<p>Lire plutot</p> <p>15.1. Critères Eliminatoires</p> <p>a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au plus tard 48 heures après l'ouverture des plis ;</p> <p>b) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;</p> <p>c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;</p> <p>d) Offre technique incomplète pour absence :</p> <p>d1) de l'Attestation de visite des lieux avec photos signée par le soumissionnaire ;</p> <p>d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;</p> <p>d3) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux ;</p> <p>d4) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 100 millions FCFA ;</p> <p>e) Non justification de la possession en propriété ou en location du matériel minimum suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01 camion-gravillonneur ; - 01 pelle chargeuse ; - 01 compacteur à pneus ; <p>f) Omission dans l'Offre d'un Prix Unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;</p> <p>g) Omission du Sous-Détail d'un Prix Quantifié ;</p> <p>N'avoir pas satisfait à au 80% des critères essentiels.</p> <p>15.1. Critères Eliminatoires</p> <p>a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au plus tard 48 heures après l'ouverture des plis ;</p> <p>b) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;</p> <p>c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;</p> <p>d) Offre technique incomplète pour absence :</p> <p>d1) de l'Attestation de visite des lieux avec photos signée par le soumissionnaire ;</p> <p>d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;</p> <p>d3) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux ;</p> <p>d4) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 100 millions FCFA ;</p> <p>e) Non justification de la possession en propriété ou en location du matériel minimum suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01 camion-gravillonneur ; - 01 pelle chargeuse ; - 01 compacteur à pneus ; <p>f) Omission dans l'Offre d'un Prix Unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;</p> <p>g) Omission du Sous-Détail d'un Prix Quantifié ;</p> <p>N'avoir pas satisfait à au 80% des critères essentiels.</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE....</p>

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE II

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CAY II/CIPM/SMP/2023 (BIS) DU 18 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REVETEMENT EN PAVÉS AUTOBLOQUANTS DU TRONCON DE ROUTE TOTAL NKOMKANA-KIGALI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. PHASE 2 ADDITIF N°001

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermes, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, sis au boulevard Jean Paul II, porte 203 au plus tard le 13 Avril 2023 à 13 heures. Elle devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/CAY II/CIPM/SMP/2023 DU 16 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REVETEMENT EN PAVÉS AUTOBLOQUANTS DU TRONCON DE ROUTE TOTAL NKOMKANA-KIGALI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. PHASE 2 FINANCEMENT : FONDS PROPRES CAY2 - EXERCICE 2023 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>le 16 Mai 2023 à 13 heures. ...</p> <p>12. Submission of Bids on 16 May 2023 at 1 pm</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 13 Avril 2023 à 14 heures, heure locale, par la commission interne de passation des marchés publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, dans la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé 2, sise au boulevard Jean Paul II. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 16 Mai 2023 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, dans la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé 2, sise au boulevard Jean Paul II. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

3 Autres

Au lieu de ...

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)**ARTICLE 13 : DEPOT DES OFFRES**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, porte 203 au plus tard le 10 Avril 2023 à **13 heures**.

ARTICLE 15 : OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 10 Avril 2023** à 14heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 2, dans la salle des réunions de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, sise au boulevard jean Paul II.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Lire plutot

ARTICLE 13 : DEPOT DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, porte 203 au plus tard le **16 Mai 2023** à **13 heures**.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)**ARTICLE 15 : OUVERTURE DES OFFRES**

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 16 Mai 2023** à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 2, dans la salle des réunions de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, sise au boulevard jean Paul II.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE SA'A

ADDITIF N°002 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA, MAÎTRE D'OUVRAGE, AUTORITÉ CONTRACTANTE, INFORME LES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉES POUR LES AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 004, 005, 006, DU 31 MARS 2023, QUE L'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE 28 AVRIL 2023 EST REPORTÉE AU 05 MAI 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT. LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ TIENT LIEU DE CONVOCATION INDIVIDUELLE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

SA'A le 27 Avril 2023

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

COMMUNE DE MUYUKA

REQUEST FOR QUOTATION 001/RQ/MAYOR-MUYUKA/MCITB/PIB 2023 OF 26/04/2023 FOR THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT TO CMA EKONA (BY EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2023 Public Investment Budget, the Mayor of the Muyuka Council hereby launches a Request for Quotation **FOR THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT TO CMA EKONA**.

2. Nature of services

The supplies comprise the outcome of the preliminary studies carried out and the detailed information provided in the technical specifications.

3. Estimated cost

The estimated cost of the project after preliminary studies is **Twenty-two Million (22,000,000) Francs CFA**.

4. Participation and origin

Participation is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfill the requirements of this request for quotation.

5. Financing

Services which form the subject of this request for quotation shall be funded by the **MINSANTE** Public Investment Budget of the 2023 financial year. **Budget Head No 57 40 047 06 641938 523314 611, Credit number: IY06353**.

6. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the office of the Muyuka Council as soon as this notice is published.

7. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the office of the Muyuka Council as soon as this notice is published upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **fifty thousand Francs (50.000) FCFA**, payable at the Muyuka Council Treasury.

8. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, should reach the office of the Mayor — Muyuka Council not later than **23/05/2023** at 8:00am and should carry the inscription:

« Request for quotation
NO 001/RQ/MAYOR-MUYUICATMCITB/PIB 2023 OF 26/04/2023
FOR THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT TO CMA EKONA
"To be opened only during the Bid - opening session".

9. Delivery deadline

The maximum period provided for the execution of the supplies is Two (02) months.

10. Bid bond

The estimated cost of the project after preliminary studies is **Twenty-two Million (22,000,000) Francs CFA.**

11. Admissibility of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, should reach the office of the Mayor — Muyuka Council not later than **23/05/2023** at 8:00am and should carry the inscription:

**« Request for quotation
NO 001/RQ/MAYOR-MUYUICATMCITB/PIB 2023 OF 26/04/2023
FOR THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENT TO CMA EKONA
"To be opened only during the Bid - opening session".**

12. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase on the 23/05/2023 at 9:00 am local time by the Muyuka Council Internal Tenders Board in the Conference Hall of the Muyuka Council. Only bidders may attend or their duly accredited representatives with Power of Attorney.

13. Evaluation criteria

1. Main Eliminary Criteria

A bid shall be rejected if:

- It lacks any Administrative document; the bidder shall be given 48hours to provide it.
- The technical score is less than the minimum required (
- It has any fake or forged document; Absence of any quantified unit price.
- Noncompliance with the model bid documents.
- Abandoned or uncompleted contract

II. Main Qualification criteria

The criteria for qualification of candidates should be on the following:

- Attestation of Solvency from a recognized bank of not less than **10,000,000 FCFA** Yes / No
- References of similar jobs; Yes / No

Availability of spare parts and/or after sales service Yes / No

Experience of supervisory staff Yes / No

- Methodology Yes / No

- Turnover as in business license above or equal 10 000,000 **FCFA** Yes / No

Qualified personnel relevant for the supply Yes / No

14. Validity of bids

Bidders will remain committed to their bids for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

15. Complementary information

Complementary technical information may be obtained from the Secretariat of the Muyuka Council from Monday to Friday between 7.30am and 3.30pm.

BUEA le 26 Avril 2023

Le MAYOR

LANDJNOU DJOMGOUE Lazare

COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

COMMUNIQUE N°14/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/AC/CIPM-CMNE-TLM/T-BEC/2023 DU 02/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOLONDAKRI DANS LA COMMUNE DE TOULOUM, DEPARTEMENT DE MAYO KANI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINEDUB - EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de TOULOUM, Autorité Contractante, informe le public que. par décision N°14/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 DU 25/04/2023. l'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivants :

Libellé du projet : **CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOLONDAKRI**

Entreprise Adjudicataire : STE TAMAM SARL PLURIPERSONNELLE

Montant TTC proposé : Vingt millions (20 000 000) F CFA

Délai d'exécution : Trois (03) mois

TOULOUM le 25 Avril 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE MOUANKO

DECISION MUNICIPALE N° 002 /DM/RUDSM/C.MKO/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO

Autorité Contractante

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté **N°0000223/A/MINDDEVEL** du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBWEA Pierre Honoré** aux fonctions de Maire de la Commune de Mouanko et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle du Budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant Nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines ;

Vu la Décision **N°002/DM/C/MKO/SG** du **21 Mai 2019** constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mouanko ;

Vu le Procès-verbal de la séance du 24 Avril 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°001/A0NO/SG/C-MOUANKO/CIPM/2023 du 22/02/2023 pour les Travaux de Construction du Motel Municipal à Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,

DECIDE :

Article 1^{er} : Le GROUPEMENT SFM TECHNOLOGIES ET SAH DEL CAM est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Montant de la lettre commande : Deux cent —**cinquante-quatre millions neuf cent quarante un mil francs neuf cent quatre-vingt et un (254 941 981) francs CFA Toutes Taxes Comprises**

Délai d'exécution : Dix (10) Mois Calendaire.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

MOUANKO le 27 Avril 2023

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE YAOUNDE I

DECISION N° _____ 007 ___/23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMPPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N°04/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 28/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE DU TRONÇON DE ROUTE SUR UNE DISTANCE DE 150 METRES LIEU-DIT ZOATOUPSI-NEPTURNE (QUARTIER NKOLONDON) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} **N° 0021759 de la session N° 011 du 29/03/2023 et N° 0021767 de la session N° 017 du 11/04/2023 et N° 00217774 de la session N° 024 du 19/04/2023**

Et Conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er} : le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N°04/AONO/CAY1^{ER}/CIPM/2023 DU 28/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE DU TRONÇON DE ROUTE SUR UNE DISTANCE DE 150 METRES LIEU-DIT ZOATOUPSI-NEPTURNE (QUARTIER NKOLONDON) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER est attribué à la société **ROUTE SERVICE Sarl** TEL : 679182117, représentée par Monsieur **ABINANGA HAMIDOU Marcel** Directeur Général pour un montant **TTC FCFA de 26 986 275 FCFA** (vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-six mille deux cent soixante-quinze).

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE YAOUNDE I

**DECISION N° _____005___/23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE
COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N°03/AONO/CAY1ER/ CIPM /23 DU 27/02/2023 POUR LA
CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE STRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS
DE 5M3 ET ALIMENTE PAR UN SYSTEME HYBRIDE (ENERGIE SOLAIRE ET ENERGIE ELECTRIQUE)
DANS LES LOCALITES DE TSINGA VILLAGE (MARCHE A BETAIL) LOT1, OLEMBE (RAIL) LOT2 ET
EMANA (CES D'EMANA) LOT3**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23

février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Yaoundé 1^{er} N° 0021759 de la session N° 011 du 29/03/2023 et N° 0021767 de la session N° 017 du 11/04/2023 et N° 00217772 de la session N° 022 du 17/04/2023

Et Conformément aux dispositions de l'article 101 du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er}: le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N°03/AONO/CAY1er/ CIPM /23 du 27/02/2023 POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE STRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 ET ALIMENTE PAR UN SYSTEME HYBRIDE (ENERGIE SOLAIRE ET ENERGIE ELECTRIQUE) DANS LES LOCALITES DE TSINGA VILLAGE (MARCHE A BETAIL) lot1, OLEMBE (RAIL) lot2 ET EMANA (CES D'EMANA) lot3, **pour le lot2** est attribué à la société **KESI Sarl** TEL : 670241572/693467919, représentée par Monsieur **PUWOH Kennedy AFESSE**, Directeur Général pour un montant **TTC FCFA de 18 310 838 FCFA** (dix-huit millions trois cent dix mille huit cent trente-huit).

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie



COMMUNE DE YAOUNDE I

DECISION N° ____ 005 ____ /23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMPPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N°03/AONO/CAY1ER/ CIPM /23 DU 27/02/2023 POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE STRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 ET ALIMENTE PAR UN SYSTEME HYBRIDE (ENERGIE SOLAIRE ET ENERGIE ELECTRIQUE) DANS LES LOCALITES DE TSINGA VILLAGE (MARCHE A BETAIL) LOT1, OLEMBE (RAIL) LOT2 ET EMANA (CES D'EMANA) LOT3

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} **N° 0021759 de la session N° 011 du 29/03/2023 et N° 0021767 de la session N° 017 du 11/04/2023 et N° 00217772 de la session N° 022 du 17/04/2023**

Et Conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er}: le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N°03/AONO/CAY1er/ CIPM /23 du 27/02/2023 POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE STRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 ET ALIMENTE PAR UN SYSTEME HYBRIDE (ENERGIE SOLAIRE ET ENERGIE ELECTRIQUE) DANS LES LOCALITES DE TSINGA VILLAGE (MARCHE A BETAIL) lot1, OLEMBE (RAIL) lot2 ET EMANA (CES D'EMANA) lot3, **pour le lot3** est attribué à la société **ALPHA COMMERCIAL COMPANY LIMITED** TEL : 656805164, représentée par Monsieur **AWAH Ferdinand**, Directeur Général pour un montant **TTC FCFA de 18 328 725 FCFA** (dix-huit millions trois cent vingt-huit mille sept cent vingt-sept).

Article 2: La présente décisionsera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

DÉCISION N°12/D/REN/DMK/C-TLM/SG/2023 PORTANT ANNULATION DES DECISIONS N°10 ET 11/REN/DMK/C-TLM/SG/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES APPELS D'OFFRES N°002 ET 003/AONO/AC/CIPM-CMNE TLM/T-BEC/2023 RESPECTIVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A EP GUEGUELEGUE ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE A EP GOLONDAKRI, DANS LA COMMUNE DE TOULOUM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TOULOUM, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu Le Procès-verbal de la CIPM de la Commune de TOULOUM du 18/04/2023 relatif à l'examen et adoption du rapport de la sous-commission d'analyse du 14/04/2023 ;

Vu La lettre du Président de la CIPM de la Commune de TOULOUM N°004/LC/MINDDEVEL/REN/DMK/CCIPM/TLM/2023 du 18/04/2023 portant proposition d'attribution du marché des TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOLONDAKRI DANS LA COMMUNE DE TOULOUM, DEPARTEMENT DE MAYO KANI ,

Vu La lettre du Président de la CIPM de la Commune de TOULOUM N°005/LC/MINDDEVEL/REN/DMK/CCIPM/TLM/2023 du 18/04/2023 portant proposition d'attribution du marché des TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE L'ECOLE PUBLIQUE DE GUEGUELEGUE DANS LA COMMUNE DE TOULOUM, DEPARTEMENT DE MAYO KANI.,

Vu La lettre N°093/L/ARMP/CRRMP-EN/CCR/CSSOPE/ntm.23 du Chef de Centre Régional de l'ARMP-EN DU 24/04/2023 à Monsieur le Maire de la Commune de Touloum.

DÉCIDE :

Article 1 er : Sont annulées à compter de la date de signature de la présente décision, les décisions N°10 et 11/D/REN/DMK/C-TLM/SG/2023 datées du 20/04/2023 portant publication des résultats des appels d'offres national N0002 et 003/AONO/AC/CIPM-CMNE/TLM/T-BEC/2023 respectivement pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à EP GUEGUELEGUE et les travaux de construction d'un bloc de deux logements d'astreinte à EP GOLONDAKRI, dans la commune de Touloum.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

TOULOUM le 25 Avril 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE NTUI

ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE : LOT 1 : D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE (AEP) AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NTUI URBAIN ET, LOT 2 : D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE (AEP) COMPLEXE DES ECOLES D'APPLICATION DE NTUI) DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Dans le CCAP</p> <p>21.4 Visa préalable au paiement des décomptes</p> <p>L'organisme en charge du contrôle externe de l'exécution du marché reçoit copie de tous les décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés de travaux et la dernière facture pour les autres types de prestations.</p> <p>La date limite de dépôt des offres, est renvoyée au vendredi 05 Mai 2023 aux mêmes heure, lieu et conditions.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

NTUI le 26 Avril 2023

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE NKOLAFAMBA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLAFAMBA DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - MINSANTE EXERCICE : 2023 MONTANT PRÉVISIONNEL : 30 000 000. IMPUTATION : 523316 611

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
523316 611

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nkolafamba, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du CSI de Nkolafamba dans la Commune de Nkolafamba, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Les travaux de Maçonnerie et VRD ;
- Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- Les travaux de menuiserie, bois et métallique
- Les travaux d'électricité et plomberie
- Les travaux de peinture.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (**30 000 000**) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine des **Bâtiments et Travaux publics**. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINSANTE**, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de Nkolafamba, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Nkolafamba (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires un délai de 20 jours. Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Nkolafamba au plus tard le **30 MAI 2023 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°006/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLAFAMBA DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **six cent (600 000) F CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. **Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.**

- Visite du site des travaux

Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux sur l'honneur.

12. Recevabilité des Offres

Les offres seront reçues le **30 MAI 2023 à 12 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Nkolafamba.

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas déclarées recevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en l'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, le **30 mai 2022 à 13 heures**, par la **Commission Interne de Passation des Marchés** dans sa salle de réunions de la Commune de Nkolafamba.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées par le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique, aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

1 Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
3. Omission d'un Sous détail d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
4. Absence ou non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures après l'ouverture des plis ;
5. Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;

2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 oui) ;
- ii) Personnel d'encadrement (10 oui)
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 oui)
- iv) Les références de l'entreprise et capacité financière (05 oui) ;
- v) La méthodologie d'exécution (07 oui) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu **au moins 22 sur 31 des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le contrat au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70,96%, soit 22/31 des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

- Additif à l'appel d'offres

Le Maire de Nkolafamba se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Technique de la Commune de Nkolafamba.

Nota : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS A LA CONAC AU 1517 OU AU MINMAP AUX NUMEROS 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 28 Avril 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

COMMUNIQUE N°05/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 PORTANT PUBLICATION L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/AC/CLPM-CMNE-TLM/AI/2023 DU 07/03/2023 D'URGENCE POUR LA REALISATION D'UN FORAGE DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE TOULOUM, (DABAH BIZILI) DEPARTEMENT DE MAYO KANI ; LOT 3 :FINANCEMENT : BUDGET D'L'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINDDEVEL EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de TOULOUM, Autorité Contractante, informe le public que. par décision N°005/D/REN/DMK/C-TLM/SG/2023 DU 24/04/2023, l'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivants :

Libellé du projet : Réalisation d'un forage équipé de pmh dans la localité de Dabah Bizili (Lot 3)

Entreprise Adjudicataire : STE TAMMAM SARL PLURIPERSONNELLE

Montant TTC proposé : Huit millions (8 000 000) F CFA

Délai : Deux (02) mois

TOULOUM le 24 Avril 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE YAOUNDE I

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er},

Maître d'ouvrage, communique :

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National N°04/AONO/CAY1^{ER}/CIPM/2023 DU 28/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE DU TRONÇON DE ROUTE SUR UNE DISTANCE DE 150 METRES LIEU-DIT ZOATOUPSI-NEPTURNE (QUARTIER NKOLONDON) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER}, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRES	ROUTE SERVICE SARL
EXAMEN OFFRE ADMINISTRATIVE	CONFORME
EXAMEN OFFRE TECHNIQUE	CONFORME 83.33%
EXAMEN OFFRE FINANCIERE	26 986 275FCFA
DELAI DE LIVRAISON	3 MOIS
RESULTATS	QUALIFIE

Décision d'attribution : la lettre commande est attribuée à la société **ROUTE SERVICE Sarl** TEL : 679182117, représentée par Monsieur **ABINANGA HAMIDOU Marcel** Directeur Général pour un montant **TTC FCFA de 26 986 275 FCFA** (vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-six mille deux cent soixante-quinze).

Par conséquent, l'attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie



COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

COMMUNIQUE N°13/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 PORTANT DE L'ATTRIBUTION DIJ MARCIIE RELATIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N0002/AONO/AC/CIPM-CMNE-TLM/T-BEC/2023 PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUEGUELEGUE, COMMUNE DE TOULOUM, DEPARTEMENT DE MAYO KANI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINEDUB - EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de TOULOUM, Autorité Contractante, décision N°13/C/REN/DMK/C-TLM/SG/2023 DU 25/04/2023, l'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel susmentionné délai suivants :

Libellé du projet : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUEGUELEGUE**

Entreprise Adjudicataire : ETS FLISES

Montant TTC proposé : Vingt millions (20 000 000) F CFA

Délai d'exécution : Deux (02) mois

TOULOUM le 25 Avril 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE YAOUNDE I

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er},

Maître d'ouvrage, communique :

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°03/AONO/CAY1er/ CIPM /23 du 27/02/2023 POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE STRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 ET ALIMENTE PAR UN SYSTEME HYBRIDE (ENERGIE SOLAIRE ET ENERGIE ELECTRIQUE) DANS LES LOCALITES DE TSINGA VILLAGE (MARCHE A BETAIL) lot1, OLEMBE (RAIL) lot2 ET EMANA (CES D'EMANA) lot3 , sont rendus publics ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRES	TOUS TRAVAUX TECHNIQUES Sarl	KESI Sarl	ALPHA COMMERCIAL COMPANY LIMITED
EXAMEN OFFRE ADMINISTRATIVE	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME
EXAMEN OFFRE TECHNIQUE	NON CONFORME	CONFORME	CONFORME
EXAMEN OFFRE FINANCIERE	NON CONFORME	18 310 838 FCFA	18 328 725 FCFA
DELAI DE LIVRAISON	3 MOIS	3 MOIS	3 MOIS
RESULTATS	ELIMINE	QUALIFIE POUR LE LOT2	QUALIFIE POUR LE LOT3

Décision d'attribution: les lettres commandes sont attribuées aux entreprises suivantes :

- **Lot2** :L'attributaire, de la société KESI Sarl, TEL : 670241572/693467919,représentée par Monsieur **PUWOH Kennedy AFESSE**, Directeur Général pour un montant **TTC FCFA de 18 310 838 FCFA** (dix-huit millions trois cent dix mille huit cent trente-huit).
- **Lot3** : L'attributaire de la société **ALPHA COMMERCIAL COMPANY LIMITED** TEL : 656805164,représentée par Monsieur **AWAH Ferdinand**, Directeur Général pour un montant **TTC FCFA de 18 328 725 FCFA** (dix-huit millions trois cent vingt-huit mille sept cent vingt-sept) sont par conséquent invités à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°002/AONO003/CAY5/CIPM/2023 DU 25/04/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/03//2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR GARAGE AVION - MABOCK) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Critères d'évaluation****Au lieu de ...**

L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).

11.1. Critères éliminatoires

Les principaux **critères éliminatoires** sont :

Dossier Administratif incomplet ou non conforme ;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclaration ou présence des pièces falsifiées (*le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*) ;

Dossier financier incomplet ;

Omission dans le Bordereau des Prix, d'un Prix Unitaire quantifié ;

Non satisfaction d'au moins **75% des critères essentiels**.

11.2 Principaux critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10.000.000 FCFA (**oui/non**) ;
- 2- Attestation et un rapport descriptif de visite du site avec photos des lieux cosignés par l'Ingénieur de la Mairie de Yaoundé V et le soumissionnaire (**oui/non**) ;
- 3- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**oui/non**) ;
- 4- Références (avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années d'au moins deux (02) Marchés de travaux similaires ayant chacun un montant cumulé supérieur ou égal à 10 millions FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (**oui ou non**) ;
- 5- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (**oui/non**) ;
- 6- La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) (**oui/non**) ;
- 7- L'expérience du personnel d'encadrement (**oui/non**) ;

11.3. La qualification technique s'obtient après satisfaction des **75% des critères essentiels** sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

1	Critères d'évaluation								
	<p>Lire plutot</p> <p>15.1. Critères Eliminatoires</p> <p>a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au plus tard 48 heures après l'ouverture des plis ;</p> <p>b) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;</p> <p>c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;</p> <p>d) Offre technique incomplète pour absence :</p> <p>d1) de l'Attestation de visite des lieux avec photos signée par le soumissionnaire ;</p> <p>d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;</p> <p>d3) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux ;</p> <p>d4) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 100 millions FCFA ;</p> <p>e) Non justification de la possession en propriété ou en location du matériel minimum suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01 camion-gravillonneur ; - 01 pelle chargeuse ; - 01 compacteur à pneus ; <p>f) Omission dans l'Offre d'un Prix Unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;</p> <p>g) Omission du Sous-Détail d'un Prix Quantifié ;</p> <p>N'avoir pas satisfait à au 80% des critères essentiels.</p> <p>2. Critères essentiels</p> <p>L'Offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :</p> <table border="0"> <tr> <td>A - Références</td> <td>03 éléments</td> </tr> <tr> <td>B - Personnel d'encadrement</td> <td>14 éléments</td> </tr> <tr> <td>C - Matériel</td> <td>13 éléments</td> </tr> <tr> <td>D- Surface financière</td> <td>01 élément</td> </tr> </table>	A - Références	03 éléments	B - Personnel d'encadrement	14 éléments	C - Matériel	13 éléments	D- Surface financière	01 élément
A - Références	03 éléments								
B - Personnel d'encadrement	14 éléments								
C - Matériel	13 éléments								
D- Surface financière	01 élément								

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE.....</p>

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE NKOLAFAMBA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE NKOLO III DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - MINSANTE EXERCICE : 2023 MONTANT PRÉVISIONNEL : 20 000 000. IMPUTATION : 523316 611

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
523316 611

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nkolafamba, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de l'école maternelle de Nkolo III dans la Commune de Nkolafamba, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Les terrassements de maçonnerie et VRD ;
- Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- Les travaux de menuiserie métalliques et bois ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux d'électricité et plomberie ;

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (**20 000 000**) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine des **Bâtiments et Travaux publics**. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINEDUB**, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de Nkolafamba, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres ou appeler au numéro **242 67 40 89**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Nkolafamba (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente-quatre mille (34 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires un délai de 20 jours. Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Nkolafamba au plus tard le **30 mai 2023 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°004/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE NKOLO III DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) F CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

- Visite du site des travaux

Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux sur l'honneur.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en l'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, le **30 mai 2023 à 13 heures**, par la **Commission Interne de Passation des Marchés** dans sa salle de réunions de la Commune de Nkolafamba.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées par le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique, aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

1 Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
3. Omission d'un Sous détail d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
 1. Absence ou non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures après l'ouverture des plis ;
 2. Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;

2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 oui) ;
- ii) Personnel d'encadrement (10 oui)
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 oui)
- iv) Les références de l'entreprise et capacité financière (05 oui) ;
- v) La méthodologie d'exécution (07 oui) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu **au moins 21 sur 30 des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le contrat au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70%, soit 21/30 des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

- Additif à l'appel d'offres

Le Maire de Nkolafamba se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Technique de la Commune de Nkolafamba.

Nota : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS A LA CONAC AU 1517 OU AU MINMAP AUX NUMEROS 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 28 Avril 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION DES MATERIEL ET LOGICIEL EN VUE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA PLATEFORME DE SURVEILLANCE PROACTIVE DU CYBERESPACE NATIONAL A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC) EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement de la plateforme de surveillance proactive du Cyberespace National en 2023, le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'**acquisition des matériel et logiciel**.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de cet Appel d'Offres consisteront en la fourniture, l'installation, la mise en service et la configuration des solutions matérielles et logicielles à l'ANTIC en vue du renforcement de la plateforme de surveillance proactive du cyberespace, ceci dans le but de garantir un climat de confiance et de sécurité dans la gestion des incidents informatiques. Il s'agit des matériels et logiciels suivants :

Lot n°1 : Infrastructures TIC Matérielles

N°	Désignations	Quantité
1	Serveurs hébergeant le SIEM et Honeypot	01
2	Serveurs hébergeant une sonde du SIEM dans les Administrations disposant des infrastructures critiques pour la surveillance	05
3	Laptop	03

Lot n°2 : Infrastructures TIC logicielles

N°	Désignations	Quantité
1	Outils de scan de vulnérabilités orienté système (1 Year license)	01
2	Logiciel SIEM pour IDS / IPS (1 year license)	01
3	Outils de scan de vulnérabilités orienté applications web (1 Year license)	01

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est d'un montant total de **cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA TTC** réparti ainsi qu'il suit :

-**Lot n°1 : 115 000 000 (Cent quinze millions) Francs CFA TTC ;**

-**Lot n°2 : 35 000 000 (Trente-cinq millions) F CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont subdivisées en deux (02) lots distincts ci-après définis :

Lot n°1 : Fourniture, installation, configuration et mise en service des infrastructures TIC matérielles ;

Lot n°2 : Fourniture, installation, configuration et mise en service des Infrastructures TIC logicielles.

NB : Un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés et Entreprises de droit camerounais spécialisées dans la vente des matériels et logiciels informatiques de sécurité ou dans le domaine similaire.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **En ligne**

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'ANTIC, exercice 2023, Imputations budgétaires

v **Lot n°1: 235 100**

v **Lot n°2: 235 200**

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68

La version électronique du dossier peut être consultée en ligne sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68 dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 (Cent cinquante mille) F CFA**, représentant les frais d'achat du DAO, payable aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Ce reçu devra indiquer l'identité du prestataire.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée au paiement des frais d'achat du DAO.

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- ? 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- ? 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- ? 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- ? Format PDF pour les documents textuels ;
- ? JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- ? L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- ? L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- ? L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

NB : Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 13 juin 2023 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous plis scellé à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170 Yaoundé, Tél : 694 405 868, le même jour au plus tard à **13 heures très précises**, avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023, POUR L'ACQUISITION DES MATERIEL ET LOGICIEL EN VUE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA PLATEFORME DE SURVEILLANCE PROACTIVE DU CYBERESPACE NATIONAL A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS, EXERCICE 2023** ».

« *A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement* »

N.B : Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt seront jugées irrecevables.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de **cent vingt (120) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes de pluies, les intempéries et sujétions diverses et court dès notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, *une caution de soumission établie* par une Banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère des Finances et figurant sur la liste reprise sur la pièce 11 du DAO d'un montant de :

N° DU LOT	MONTANT TTC DU LOT (F CFA)	MONTANT DES CAUTIONS DE SOUMISSION
Lot n°1	115 000 000	2 300 000
Lot n°2		

35 000 000



700 000



Cette caution est valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes uniquement par les services émetteurs ou une Autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le 13 juin 2023** à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès de l'ANTIC, siégeant dans la salle de conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE), sise au lieu-dit Poste Centrale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

VOIR FICHER AVIS JOINT

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 405 868 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et [http:// www.](http://www.)

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros **(+237) 222 238 155/222 235 669** ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants de la CONAC : (+237) 222 20 37 32/ 222 20 37 30/ 658 26 26 82 ou 1517 (numéro vert).

YAOUNDE le 28 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CIPM/C-MOUANKO/2023 DU 27/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PUIT AMENAGE A OLOMBE, MALDJEDOU ET YATOU DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 27 100 02 641430 523412 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de Mouanko, lance pour un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relativement aux travaux de construction d'un puits aménagé à OLOMBE, MALDJEDOU ET YATOU dans la Commune de MOUANKO, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

- Les travaux comprennent notamment:
- Mobilisation
- Fonçage
- Buse en béton armé
- Nettoyage – traitement du puits
- Superstructure
- Exhaure
- Gestion
- Terrassement
- Maçonnerie
- Charpente Et Couverture
- Superstructure
- Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Trente Millions (30 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclues de la commande publique.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINDDEVEL de l'Exercice 2023 avec une imputation budgétaire **57 27 100 02 641430 523412 821.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de MOUANKO, dès publication du présent avis **Téléphone 679 530 706.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Secrétariat General de la Commune de MOUANKO
Téléphone 679 530 706, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **_35 000_(trente-cinq mille)** FCFA payable à la Recette Municipale de la Commune de MOUANKO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat General de la Commune de MOUANKO, au plus tard le **26/05/2023 à 11h précises** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 002/AONO/CIPM/C-MOUANKO/2023 DU 27/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN Puits
AMENAGE A OLOMBE, MALDJEDOU ET YATOU DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA
SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

**FINANCEMENT : BIP 2023
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offre est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un Etablissement bancaire ou un Organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, e dont la liste figure dans la pièce **12** du DAO, d'un montant de (égale à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises, soit **600 000** FCFA) valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les Pièces administratives, l'offre technique et l'Offre Financière doivent être placées dans les enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus portant le numéro et l'objet de l'Avis d'Appel d'Offre sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

Les dates de validité des pièces administratives doivent être postérieures à la date de publication de l'Avis d'Appel d'offre. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire
IL s'agit notamment:

- L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'un des trois (03) volumes;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis après 48H ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Note technique ?78,94% de oui équivalent 30 sur 38 sous critères essentiels
- L'absence de la déclaration de non abandon de marché, de non exclusion et de non défaillance au cours des trois (03) dernières années.

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière
- Expérience
- Personnels
- Matériels
- Méthodologie
- Présentation des offres.
-

15. Attribution

L'autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix jours (90)** à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de MOUANKO.
Téléphone : **679 530 706**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Mouanko dès publication du présent avis.

Corruption ou mauvaises pratiques « pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

DOUALA le 27 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE YAOUNDE I

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE NKOLMEYANG II, COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nkolafamba, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de **construction d'une mini Adduction d'Eau Potable (AEP) dans la localité de NKOLMEYANG II, la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- Etudes et mobilisation ;
- Foration au rotary ;
- Equipement ; développement ; pompage ;
- Construction d'une Station de pompage et analyse de l'eau ;
- Construction du château d'eau (30 m³ et 12 m de hauteur sous radier) ;
- Réseau d'adduction et de distribution ;
- Construction de bornes fontaines et branchements particuliers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante-quatre millions sept cent dix mille (**44 710 000**) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont constitués un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de la **construction des adductions d'eau potable**. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINEE), Exercice 2023, Imputation : **523412 851**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Nkolafamba, dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Nkolafamba (Secrétariat général), dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) FCFA**, payable à la **Recette Municipale de Nkolafamba**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra **obligatoirement**, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Nkolafamba au plus tard le **30 Mai 2023 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UNE MINI
ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE NKOLMEYANG II, COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant égal à 2% du TTC, soit **894 000 (huit cent quatre-vingt-quatorze mille) FCFA**.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

Visite du site des travaux

Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux sur l'honneur

12. Recevabilité des Offres

Les offres seront reçues le **30 mai 2023 à 12 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Nkolafamba.

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres seront déclarées irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en l'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, le **30 mai 2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de Nkolafamba et consistera en l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. {
Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

1 Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
3. Omission d'un Sous détail d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
4. Absence ou non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures après l'ouverture des plis ;
5. Dossier ayant obtenu à l'issue de l'analyse technique moins de 70% des critères essentiels.

2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères** essentiels ci-dessous :

1. Moyens humains sur **12 critères** ;
2. Les références de l'entreprise sur **03 critères**.
3. Moyens matériel à mobiliser sur **22 critères** ;
4. La visite de site sur **03 critères**.
5. La méthodologie d'exécution sur **04 critères** ;
6. La capacité financière sur **01 critère**.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme au DAO, une offre technique dont les critères essentiels sont supérieurs ou égaux à 70% et une offre financière évaluée le **moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Technique de la Commune de Nkolafamba.

Nota : « POUR TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES BIEN VOULOIR, APPELER OU ENVOYER UN SMS A LA CONAC AU NUMERO 1517 ou AU MINMAP AUX NUMEROS 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 28 Avril 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE NKOLMEYANG II, COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINEE 2023MONTANT : 44 710 000 IMPUTATION : 523412 851

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
523412 851

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nkolafamba, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de **construction d'une mini Adduction d'Eau Potable (AEP) dans la localité de NKOLMEYANG II, la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- Etudes et mobilisation ;
- Foration au rotary ;
- Equipement ; développement ; pompage ;
- Construction d'une Station de pompage et analyse de l'eau ;
- Construction du château d'eau (30 m³ et 12 m de hauteur sous radier) ;
- Réseau d'adduction et de distribution ;
- Construction de bornes fontaines et branchements particuliers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante-quatre millions sept cent dix mille (**44 710 000**) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont constitués un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de la **construction des adductions d'eau potable**. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINEE), Exercice 2023, Imputation : **523412 851**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Nkolafamba, dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Nkolafamba (Secrétariat général), dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) FCFA**, payable à la **Recette Municipale de Nkolafamba**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra **obligatoirement**, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Nkolafamba au plus tard le **30 Mai 2023 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE NKOLMEYANG II, COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant égal à 2% du TTC, soit **894 000 (huit cent quatre-vingt-quatorze mille) FCFA**.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

Visite du site des travaux

Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux sur l'honneur

12. Recevabilité des Offres

Les offres seront reçues le **30 mai 2023 à 12 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Nkolafamba.

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres seront déclarées irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en l'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, le **30 mai 2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de Nkolafamba et consistera en l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. {
Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

1 Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
3. Omission d'un Sous détail d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
4. Absence ou non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures après l'ouverture des plis ;
5. Dossier ayant obtenu à l'issue de l'analyse technique moins de 70% des critères essentiels.

2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères** essentiels ci-dessous :

1. Moyens humains sur **12 critères** ;
2. Les références de l'entreprise sur **03 critères**.
3. Moyens matériel à mobiliser sur **22 critères** ;
4. La visite de site sur **03 critères**.
5. La méthodologie d'exécution sur **04 critères** ;
6. La capacité financière sur **01 critère**.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme au DAO, une offre technique dont les critères essentiels sont supérieurs ou égaux à 70% et une offre financière évaluée le **moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de Nkolafamba se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Technique de la Commune de Nkolafamba.

Nota : « POUR TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES BIEN VOULOIR, APPELER OU ENVOYER UN SMS A LA CONAC AU NUMERO 1517 ou AU MINMAP AUX NUMEROS 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 28 Avril 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE MAROUA 2

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/REN/DDIAM/CAM2/CIPM/2023 DU 24 /04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE INTERIEUR DE LA MAIRIE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA IIE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET COMMUNALEXERCICE 2023,

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2023, Le 1er Adjoint AU MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II. Autorité Contractante (AC). lance un Avis d'Appel d'Offres National

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les aménagements

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Communal). Exercice 2023, IMPUTATION et AUTORISATION DE DEPENSE ci-dessous pour un coût estimatif TTC de **quinze millions cinq cents (15**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Communal). Exercice 2023, IMPUTATION et AUTORISATION DE DEPENSE ci-dessous pour un coût estimatif TTC de **quinze millions cinq cents (15**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la structure interne de gestion des marchés de la mairie, au numéro de téléphone 697 01 25 45/699 82 83 85, BP 181 Maroua ;

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la structure interne de gestion administrative des marchés, au numéro de téléphone 697 01 25 45/699 82 83 85, BP 181 Maroua; Dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Maroua 2e, d'une somme non remboursable de Dix-huit mille (18 000) francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la structure interne de gestion des marchés, au plus tard le **25/05/2023 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 08/AONO/REN/DDIAM/CAM2/CIPM/2023 du 24 /04/2023
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE INTERIEUR DE LA MAIRIE, DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA IIE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE
L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT: BUDGET COMMUNAL
EXERCICE 2023, IMPUTATION: 221 100
« A n'ouvrir qu'en séance du dépouillement »**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent dix mille (310 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent dix mille (310 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **25/05/2023 à 14 heures** précises dans la salle des réunions de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis

Principaux Critères techniques de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (oui ou non) porteront sur :

- La capacité financière [Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, bilan, cautions) oui/non ;
- Les références de l'Entreprise ces trois dernières années [Engénéral et dans Les travaux Similaires) oui/non;
- L'expérience et la qualification du personnel d'encadrement oui/non;
- L'organisation et la méthodologie d'exécution du travail oui/non;
- La disponibilité du matériel dechantier et des équipements essentiels » oui/non j
- Les plans decharge annuel 2021 et celui prévisionnel 2022 — oui/non ;
- Le rapport de visite du site - oui/non.

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en quarante-neuf sous-critères ; de sorte que la non-obtention d'au moins 30 oui sur 43 entraîne l'élimination du soumissionnaire.

15. Attribution

Le maire de la commune d'arrondissement de Maroua II, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du secrétariat particulier du maire ou au service interne de gestion administrative des marchés, au numéro de téléphone 6697 0125 45/699 82 83 85, BP 181 Maroua ; dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer par sms au 673205725-699370748

MAROUA le 24 Avril 2023

Le 1er Adjoint au Maire

MOUSTAPHA BOUBA

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DE PAGES À THÈMES POUR LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :
Par **Décision N° 0148-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/emcg** du 15/02/2023, la lettre-commande, pour la fourniture de pages à thèmes à la société Aéroports Du Cameroun S.A., a été attribuée à la société **Cotonnière Industrielle du Cameroun (CICAM)**, BP 7012 Douala, Tél : 233 40 62 15/675 29 78 40, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **vingt-sept millions (27 000 000) Francs CFA**, pour un délai de livraison de **cinq (05) semaines**.

YAOUNDE le 15 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE MAROUA 2

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/REN/DDIAM/CAM2/CIPM/BEC/2023 DU 24/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR DE PETITS RUMINANTS ABARMARE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MARQUA IIE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT: BUDGET COMMUNALE EXERCICE 2023,

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget communal, Exercice 2023, Le 1er Adjoint AU MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, Autorité Contractante (AC), lance un Avis d'Appel d'Offres National

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget communal. Exercice 2023, IMPUTATION et AUTORISATION DE DEPENSE Ci-dessous pour un coût estimatif TTC de Dix-neuf millions (20 000 000) de Francs CFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres, Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget communal. Exercice 2023, IMPUTATION et AUTORISATION DE DEPENSE Ci-dessous pour un coût estimatif TTC de Dix-neuf millions (20 000 000) de Francs CFA

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la structure Interne de gestion des marchés de la mairie, au numéro de téléphone 697 01 25 45/699 82 83 85, BP 181 Maroua ;

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la structure interne de gestion administrative des marchés, au numéro de téléphone 697 01 25 45/699 82 83 85, BP 181 Maroua; Dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Maroua 2e d'une somme non remboursable de Trente-Cinq mille (35 000)francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la structure interne de gestion des marchés, au plus tard le **25/05/2023 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°09/AONO/REN/DDIAM/CAM2/CIPM/BEC/2023 du 24/04/2023
POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR DE PETITS RUMINANTS A BARMARE,
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MARQUA IIE, DEPARTEMENT DUDIAMARE, REGION DE
L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT; BUDGET communal
EXERCICE 2023, IMPUTATION : 220 100
« A n'ouvrir qu'en séance du dépouillement »
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas repues.**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **25/05/2023 à 14 heures** précises dans la salle des réunions de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne [même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

Principaux Critères techniques de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (oui ou non) porteront sur :

- La capacité financière (Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, bilan, cautions) oui/non ;
- Les références de l'Entreprise ces trois dernières années (Engénéral et dans Les travaux Similaires) oui/non ;
- L'expérience et la qualification du personnel d'encadrement oui/non ;
- L'organisation et la méthodologie d'exécution du travail oui/non ;
- La disponibilité du matériel de chantier et des équipements essentiels oui/non ;
- Les plans de charge annuel 2021 et celui prévisionnel 2022 oui/non ;
- Le rapport de visite du site » oui/non,

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en quarante-neuf sous-critères ; de sorte que la non-obtention d'au moins 34 oui sur 49 entraîne l'élimination du soumissionnaire.

15. Attribution

Le maire de la commune d'arrondissement de Maroua 2, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du secrétariat particulier du maire ou au service interne de gestion administrative des marchés, au numéro de téléphone 6697 01 2545/699 82 83 85, BP 181 Maroua ; dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer par sms au 673205725-699370748

MAROUA le 24 Avril 2023

Le 1er Adjoint au Maire

MOUSTAPHA BOUBA

COMMUNE DE YAOUNDE I

DECISION N° _____ 002 ___/23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMPPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDERELATIF AU DOSSIER N° 01 /AONO/CAY1ER/ CIPM /23 DU 27/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS SUR LES RIVIERES BILONO (LOT1) AKO'O (LOT2) ET WELENGUA (LOT3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} **N° 0021759 de la session N° 011 du 29/03/2023 et N° 0021765 de la session N° 016 du 10/04/2023 et N° 00217770 de la session N° 020 du 14/04/2023**

Et Conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er}: le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N° 01 /AONO/CAY1^{er}/ CIPM /23 DU 27/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS SUR LES RIVIERES BILONO (lot1) AKO'O (lot2) ET WELENGUA (lot3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE pour le lot1 est attribuée à la société **DRUMUL SPRE LOSIF ENTREPRISE Sarl**, TEL : 657340348, représentée par Monsieur ACHU Elvis, Directeur Général pour un montant **TTC FCFA de 28 592 150 FCFA** (vingt-huit millions cinq cent quatre-vingt-douze mille cent cinquante).

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE YAOUNDE I

DECISION N° _____004_____/23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMPPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 01 /AONO/CAY1ER/ CIPM /23 DU 27/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS SUR LES RIVIERES BILONO (LOT1) AKO'O (LOT2) ET WELENGUA (LOT3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} **N° 0021759 de la session N° 011 du 29/03/2023 et N° 0021765 de la session N° 016 du 10/04/2023 et N° 00217770 de la session N° 020 du 14/04/2023**

Et Conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er} : le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N° 01 /AONO/CAY1^{er}/ CIPM /23 DU 27/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS SUR LES RIVIERES BILONO (lot1) AKO'O (lot2) ET WELENGUA (lot3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE **pour le lot3** est attribuée à la société **RUTA DE SAN JOSE ENTREPRISE**, TEL : 654747290, représentée par Monsieur **NCHE Philémon FONDIKUM**, Directeur Général pour un montant **TTC FCFA de 32 644 782 FCFA** (Trente-deux millions six cent quarante-quatre mille sept cent quatre-vingt-deux).

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MFOU

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°_001/DC/C.CMFOU/SMP/2023 DU 26 AVRIL 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE EN EQUIPEMENT DE MATERIEL REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MFOU, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mfou, lance une Consultation Ouverte pour la réhabilitation de l'éclairage public de la ville de Mfou, Commune de Mfou, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation se résument à la :

- Fourniture des kits de lampadaires solaires,
- Pose des kits de lampadaires solaires

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt Huit Millions Cinq Cent Milles (28 500 000) de francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais.

5. Financement

La réhabilitation de l'éclairage public de la Ville de Mfou est financée par le **Budget d'Investissement Public**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté et retiré au sein du service des Marchés Publics de la Commune de Mfou, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Cinquante Mille Francs (50 000) francs CFA** dans les caisses de la Recette Municipale de Mfou.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté et retiré au sein du service des Marchés Publics de la Commune de Mfou, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Cinquante Mille Francs (50 000) francs CFA** dans les caisses de la Recette Municipale de Mfou.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé au service des Marchés Publics (Service de la Passation des Marchés) sise à la Mairie de Mfou , au plus tard le 26 AVRIL 2023_ à 11_heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N°_001_/DEMANDE DE
COTATION N° 001/DC/C.CMFOU/SMP/2023 DU 26 AVRIL
2023_ RELATIVE A LA REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE
PUBLIC DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE
LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de **60 jours**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation (DC), d'un montant égal à **570 000 Fcfa**, établi par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la (DC), valable pendant **trente (30) jours** audelà de la date originale de validité des offres.

L'absence de cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier de Consultation entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'Offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de Deux **(02) mois** précédant la date de dépôt des offres.

12. Ouverture des Plis

La commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mfou, procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 26 MAI 2023_____à 12_heures précises dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de la Commune de Mfou.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Une feuille attestant leur présence pourra être signée à cet effet.

13. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mfou, les plis déclarés acceptables sont confiés à une -commission Technique d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le cout de chaque Offre et de comparer les Offres entre elles. A. Critères éliminatoires :

Ils fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels ; le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'Offre du soumissionnaire.

1. dossier administratif incomplet ou non conforme

Registre de commerce

Copie certifiée conforme de la carte de contribuable

Attestation de non redevance fiscale.

Attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)

Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de première instance du ressort du siège social de l'Entreprise.

Attestation de non exclusion des activités des Marchés Publics délivrée par l'ARMP

Relevé d'Identité Bancaire par une banque agréée par le Ministère chargé des finances

Cautionnement provisoire de 570 000 (cinq cent soixante-dix mille) F CFA émis par une banque de premier ordre agréée par le Ministre Chargé des Finances et caution de retenue de garantie suivant les modèles joints. (voir liste en annexe)

Quittance d'achat du Dossier de consultation de cinquante mille (50 .000) F CFA délivrée par la Recette Municipale de la Commune de Mfou

(2. fausse déclaration ou pièces falsifiées portant sur les pièces administratives (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

3. offre technique incomplète ;

4. Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels entraînant l'élimination de l'Offre ;

5. Absence ou non-conformité de la Caution de soumission au modèle joint en annexe.

6. Capacité financière ? 10.000.000fcfa

B. Critères essentiels :

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

1. Présentation Générale de l'offre

2. spécifications techniques

3. Prospectus conformes à la fourniture

4. Références dans les fournitures similaires

5. Délai de livraison

6. Planning d'exécution

7. visite du linéaire avec photos

NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins distante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel L'Autorité Contractante avisera de son choix l'entreprise retenue.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mfou, (Service des Marchés Publics) Tél :

YAOUNDE le 26 Avril 2023

Le MAIRE

ANGUIDAM

COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

COMMUNIQUE N°01/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/AC/CIPM-CMNE TLM/T-BEC/2023 DU 07/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNELLE DE DANA, DANS LA COMMUNE DE TOULOUM, DEPARTEMENT DE MAYO KANIFINANCEMENT : BUDGET L'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINEDUB - EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de TOULOUM, Autorité Contractante, informe le public que, par décision N°01/REN/DMK/C-TLM/SG/2023 DU 24/04/2023, l'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivants :

- 1) Libellé du projet : CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNELLE DE DANA, DANS LA COMMUNE DE TOULOUM, DEPARTEMENT DE MAYO KANI
- 2) Entreprise adjudicataire : STE TAMAM SARL PLURIPERSONNELLE
- 3) Montant TTC Proposé (FCFA) : Onze millions (11.000.000) F CFA
- 4) Délai d'exécution : Trois (03) mois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la Commune de TOULOUM dans un délai de huit (08) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué en vue de la souscription de son projet de Marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour le soumissionnaire non retenu

TOULOUM le 24 Avril 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE NGORO

AVIS DE CONSULTATION N° 002/AC/C-NGO/SG/CIPM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 27 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ngoro (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de NGORO, un Avis de Consultation, pour la fourniture du paquet minimum à l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base(IAEB) de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre de la présente Consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF) et le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ladite prestation est de **six millions (6 000 000) F CFA**.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées au Cameroun et spécialisées dans la prestation des services.

6. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par les ressources transférées par le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), Exercice 2023 suivant la ligne d'imputation budgétaire n° 57 15 102 02 641168 464201 426.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NGORO (**secrétariat général 697 466 522**), dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de NGORO (**secrétariat général 697 466 522**), dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **dix mille (10.000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Ngoro contre quittance.

Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) parties dans un seul document notamment :

- a) **Partie I : Pièce Administrative ;**
- b) **Partie II : Spécifications techniques ;**
- c) **Partie III : Offre financière.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé à la Mairie de Ngoro (Service Technique : Tél : 695 737 458), au plus tard **le 29 Mai 2023 à 11 heures précises** et devra porter la mention suivante :

« AVIS DE CONSULTATION N° 002/AC/C-NGO/SG/CIPM /2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 27 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

"À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de la présente consultation est de **quinze (15) jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission d'un montant égal à **cent mille (120 000) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A l'ouverture, l'absence du cautionnement provisoire entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable sous **quarante-huit (48) heures**.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngoro procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté qui souhaiteraient y assister, le **29 Mai 2023 à 12 heures** précises dans la salle des Actes de la Mairie de Ngoro. Les soumissionnaires ou leur représentant signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission (rejet immédiat) ;
2. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
5. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours calendaires** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis de Cotation.

15. Attribution

La Commission Interne de passation des Marchés de Ngoro propose pour attribution, à **l'autorité contractante** le soumissionnaire dont l'offre est conforme aux exigences administratives, respectant les spécificités liées au descriptif technique et dont la partie financière, en plus d'être moins-disante, ne présente aucune insuffisance tel que l'exige le point 15 de cet avis de consultation.

Le Maire de la Commune de Ngoro (autorité contractante) décide de l'attribution et publie les résultats dans le JDM avant de le notifier à l'adjudicataire.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGORO (secrétariat général 697 466 522).

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert **1517**.

YAOUNDE le 26 Avril 2023

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

N°005/RQ/GOV-NW/RTB/2023 OF 28/04/2023 FOR THE SUPPLY OF COMPUTER EQUIPMENT AND ACCESSORIES TO THE REGIONAL DELEGATION OF LIVESTOCK, FISHERIES AND ANIMAL INDUSTRIES (MINEPIA) FOR THE NORTH WEST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEPIA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The state of Cameroon represented by the Governor North West Region, Delegated Contracting Authority, hereby launches a Request for Quotation *for The Supply of Computer Equipment and Accessories to The Regional Delegation of Livestock, Fisheries and Animal Industries North West*

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is Ten Million (10,000,000) FCFA all taxes inclusive.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Participation in this invitation is open to registered qualified enterprises of the Republic of Cameroon with financial ability, technical and professional expertise in Supplies

6. Financement

The supplies, subject of the present Request for Quotation, shall be financed by the Public Investment Budget of MINEPIA 2023.

7. Consultation du Dossier

The quotation file may be consulted at the Governor's office North West Region within working hours in Room 108, Tel: 233361941/676316112, as soon as this notice is published

8. Acquisition du Dossier

The Quotation file may be acquired from the Governor's office North West Region, Room 108, Tel: 233361941/676316112, upon presentation of a non refundable treasury receipt of **Twenty Thousand(20,000) francs CFA** bearing the name of the company. The bill of estimates, entry and quantities of the items is to be completed and returned **latest 24/05/2023 at 11.00am prompt** local time and should carry the inscription:

9. Remises des offres

Each offer or bid drafted in English or French in Seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted at the Governor's office North West Region, Room 108, not later than **24/05/2023** at 11.00 prompt local time and should carry the inscription:

REQUEST FOR QUOTATION

N° 005/RQ/GOV-NW/RTB/2023 OF 28/04/2023

FOR THE SUPPLY OF COMPUTER EQUIPMENT AND ACCESSORIES TO THE REGIONAL DELEGATION OF LIVESTOCK, FISHERIES AND ANIMAL INDUSTRIES NORTH WEST

"To be opened only during the bid opening session"

10. Delai de Livraison

The execution period for these supplies which is the subject of this Request for Quotation, shall be fixed for sixty (60) days as from the date of notification of the Service Order to commence the supply by the project owner.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Every bid should, in order not to be rejected, contain a Caution Fee of **Two Hundred Thousand (200 000) Francs CFA** issued by a financial institution recognized by the Ministry of Finance for a period of ninety (90) days as from the date of deposit of the offer.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on **24/05/2023 at 12.00** noon in the Conference Hall of the Governor's office North West Region by the competent tender board.

Only bidders may attend or they could be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and duly authorised.

Bids should be costed exclusive of value added taxes and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by the signed model tender if your bid is chosen.

14. Critères d'évaluation**9.1-Elimination criteria.**

1. **1.** Deadline for delivery higher than prescribed;
2. **2.** False declaration or falsified documents;
3. **3.** Absence of bid bond;
4. **4.** A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. **5.** Incomplete financial file;
6. **6.** Change of quantity or unit;
7. **7.** Non respect of 83% (**5/6**) of essential criteria;

9.2- Essential Criteria.

The evaluation of the technical offers would be based on the criteria outlined in the table below. It shall be done in the following manner positive (YES) or negative (NO).

N°	Criteria	Evaluation	
		Yes	No
1	Attestation of solvability of at least 80% of the financial offer (obtained from a bank recognized by the Ministry of Finance).		
2	Experience of the bidder (01 Delivery justifying similar Supplies and justified by the Contract and the Reception Minutes).		
3	The execution time of this Delivery is fixed at: 60 days from the date of notification of the Service Order to commence the supply.		
4	Proof of the acceptance of the Contract conditions. The Rules of the Consultation initialled, signed and dated on the last page. The Technical specifications initialled, signed and dated on the last page		
5	Availability of After-sales Service .		
6	Warranty period of six months.		
TOTAL			

9.3- Technical Evaluation.

The evaluation of these criteria would be done on a purely binary system: positive (YES) or negative (NO). Any negative response (NO) during the examination of the elimination criteria shall lead to the disqualification of the offer. Concerning the essential criteria, a minimum of five (05) on six (06) positive responses would be needed for a bid to be retained for the financial evaluation.

The evaluation of the technical characteristics would be done on the basis of the prospectus or the technical forms of the manufacturer.

9.4- Financial Evaluation.

Only the prices of Bidders retained after the examination of the elimination and essential criteria shall be considered during this financial evaluation. Only the prices of the Unit Price List expressed in letters shall prevail over those in figures

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Governor's office North West Region, Room 108, as soon as the Tender is published.

BAMENDA le 28 Avril 2023

Le GOUVERNEUR

LELE LAFRIQUE Adolphe

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CNCC/CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) VEHICULES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC), LOT1, LOT2, LOT3 ET LOT4. FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC-EXERCICE 2023 PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222010

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture **de cinq (05) véhicules**.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur la fourniture de cinq (05) véhicules au Conseil National des Chargeurs du Cameroun et répartis en quatre (04) lots ainsi qu'il suit :

● Lot N°1: Un (01) véhicule de type SUV 4X4

1. Cylindrée : Comprise entre 2750 cm³ et 2760 cm³
2. Puissance fiscale : 9 CV
3. Nombre de places : Minimum 7 places
4. Nombre de portières : 5
5. Source d'énergie : Diesel
6. Type de clé : Smart keys
7. Empattement : Comprise entre 2785 mmet 2790 mm
8. Boîte de vitesse : Automatique
9. Couleur : Noire
10. Habitacle et sièges : Cuir
11. Sièges climatisés
12. Emplacement roue de secours : volet de coffre
13. Toit ouvrant : Electrique

● Lot N°2: Un (01) véhicule de type SUV 4X4

1. Cylindrée : Comprise entre 2750 cm³ et 2760 cm³
2. Puissance fiscale : 9 CV
3. Nombre de places : Minimum 7 places
4. Nombre de portières : 5
5. Source d'énergie : Diesel
6. Type de clé : Smart keys
7. Empattement : Comprise entre 2785 mmet 2790 mm
8. Boîte de vitesse : Manuelle
9. Couleur : Noire
10. Sièges : Tissus

● Lot N°3: Un (01) véhicule de type SUV 4X4

1. Cylindrée : Comprise entre 2350 cm³ et 2400 cm³
2. Puissance fiscale : 9 CV
3. Nombre de places : Minimum 7 places
4. Nombre de portières : 5
5. Source d'énergie : Diesel
6. Type de clé : Smart keys
7. Boîte de vitesse : Automatique
8. Garde au sol : Minimum 275 mm
9. Couleur : Noire
10. Habitacle et sièges : Cuir

● Lot N°4: Deux (02) véhicules de type SUV 4X4

1. Cylindrée : Comprise entre 1985 cm³ et 1990 cm³
2. Puissance fiscale : 11 CV
3. Nombre de places : 5 places minimum
4. Nombre de portières : 5
5. Source d'énergie : Essence
6. Type de clé : Smart keys
7. Boîte de vitesse : Manuelle
8. Couleur : Noire

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels par lot du présent appel d'Offres se présentent comme suit :

Lot 1 : Soixante douze millions (72 000 000) de francs CFA ;

Lot 2: Cinquante trois millions mille (53 000 000) de francs CFA;

Lot 3 : Cinquante millions (50 000 000) de francs CFA ;

Lot 4 : Soixante cinq millions (65 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué de quatre (04) lots.

Un soumissionnaire peut postuler pour tous les lots et peut être adjudicataire de l'ensemble des lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant des capacités, compétences et expertises avérées en qualité de concessionnaire automobiles ou d'engins de manutention.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3ème étage Immeuble IGH., Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3ème étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 135.000 (cent trente cinq mille) Francs CFA, dans le compte n°335 98800001-89 CAS-ARMP domicilié à la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six (06) copies marqués comme tels), devra parvenir aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3ème étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, au plus tard le **30 Mai 2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/CNCC/CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) VEHICULES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC), LOT1, LOT2, LOT3 ET LOT4.

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché prévu par le Maître d'Ouvrage est de **six (06) mois pour chacun des lots**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission dont le montant est défini de la manière suivante :

- Lot 1 : Un million quatre cent quarante mille (1 440 000) de francs CFA ;
- Lot 2 : Un million soixante mille (1 060 000) de francs CFA ;
- Lot 3 : Un million (1 000 000) de francs CFA ;
- Lot 4 : Un million quatre cent vingt mille (1 400 000) de francs CFA.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou un organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et figurant sur la liste de la pièce N°12 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30 Mai 2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du CNCC.

Seuls les soumissionnaires pourront assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires par lot sont les suivants :

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. Absence des prospectus en couleur et fiches techniques du fabricant détaillant les caractéristiques techniques de chaque véhicule proposé ;
5. Absence de l'autorisation du fabricant délivrée au concessionnaire automobile ou de l'agrément délivré par le concessionnaire agréé ou du certificat d'origine ;
6. Absence de certificat de conformité (homologation) de chaque véhicule proposé ou Procès-verbal de validation du prototype délivré par le Ministre des Transports ;
7. Non satisfaction d'au moins six (06) critères sur l'ensemble des sept (07) critères essentiels ;
8. Non respect d'au moins quatre vingt pour cent (80%) des caractéristiques techniques mineures des véhicules proposés conformément au Descriptif des Fournitures ;
9. Non respect de l'une des caractéristiques techniques majeures des véhicules ci-après :

● Lot N°1: Un (01) véhicule de type SUV

1. Cylindrée : Comprise entre 2750 cm³ et 2760 cm³
2. Puissance fiscale : 9 CV
3. Nombre de places : Minimum 7 places
4. Nombre de portières : 5
5. Source d'énergie : Diesel
6. Type de clé : Smart keys
7. Empattement : Comprise entre 2785 mmet 2790 mm
8. Boîte de vitesse : Automatique
9. Couleur : Noire
10. Habitacle et sièges : Cuir
11. Sièges climatisés
12. Emplacement roue de secours : volet de coffre
13. Toit ouvrant : Electrique

● Lot N°2: Un (01) véhicule de type SUV

1. Cylindrée : Comprise entre 2750 cm³ et 2760 cm³
2. Puissance fiscale : 9 CV
3. Nombre de places : Minimum 7 places
4. Nombre de portières : 5
5. Source d'énergie : Diesel
6. Type de clé : Smart keys
7. Empattement : Comprise entre 2785 mmet 2790 mm
8. Boîte de vitesse : Manuelle
9. Couleur : Noire
10. Sièges : Tissus

● Lot N°3: Un (01) véhicule de type SUV

1. Cylindrée : Comprise entre 2350 cm³ et 2400 cm³
2. Puissance fiscale : 9 CV
3. Nombre de places : Minimum 7 places
4. Nombre de portières : 5
5. Source d'énergie : Diesel
6. Type de clé : Smart keys
7. Boîte de vitesse : Automatique
8. Garde au sol : Minimum 275 mm
9. Couleur : Noire
10. Habitacle et sièges : Cuir

● **Lot N°4: Deux (02) véhicules de type SUV**

1. Cylindrée : Comprise entre 1985 cm³ et 1990 cm³
2. Puissance fiscale : 11 CV
3. Nombre de places : 5 places minimum
4. Nombre de portières : 5
5. Source d'énergie : Essence
6. Type de clé : Smart keys
7. Boîte de vitesse : Manuelle
8. Couleur : Noire

14. Les principaux critères ESSENTIELS de qualification

I- Présentation des offres (ce critère est satisfait si 3/4 des sous critères est validés) ;

1.Ordre des pièces

2.Relieuse

3.Lisibilité

4.Intercalaire de couleur autre le blanc

II- Expérience du soumissionnaire (ce critère est satisfait si 3/4 des sous critères est validés) ;

1. Expérience justifiée dans la fourniture de véhicules avec une entité publique (joindre 1^{ère} page du marché, la page de devis et la page de signature et le procès verbal de réception ou l'attestation de service fait) ;

1. Expérience justifiée dans la fourniture de véhicules avec une entité publique (joindre 1^{ère} page du marché, la page de devis et la page de signature et le procès verbal de réception ou l'attestation de service fait) ;

1. Expérience justifiée dans la fourniture de véhicules avec une entité publique (joindre 1^{ère} page du marché, la page de devis et la page de signature et le procès verbal de réception ou l'attestation de service fait) ;

III- Délai de livraison (ce critère est satisfait si le délai de livraison proposé est inférieur ou égale à six (06) mois) ;

1.Chronogramme d'exécution signé.

IV- Période de garantie (ce critère est satisfait si 1/2 des sous critères est validés) ;

1.Garantie de réparation gratuite pendant deux (02) ans pour tout vice de fabrication ;

2.Garantie d'entretien courant pendant cinq (05) ans au moins.

V- Service après-vente (ce critère est satisfait si 1/1 des sous critères est validés) ;

1.Engagement sur l'honneur de disposer, d'un atelier de réparation automobile, d'un stock suffisant de pièces de rechange et du personnel.

VI- Acceptation des conditions du Marché (ce critère est satisfait si 2/2 des sous critères est validés)

1.Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière

page ;

2.Description des Fournitures (DF) paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page.

La notation se fera selon le mode binaire (oui ou non).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire le moins disant techniquement qualifié.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à **Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17.

DOUALA le 27 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DE PAGNES À THÈMES POUR LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La correspondance n° **0014-23/ADC/PCA du 7 février 2023**, de Monsieur le Président du Comité d'Examen des Demandes de Dérogation, portant autorisation de gré à gré ;

DECIDE :

ARTICLE 1.- La lettre-commande relative à la fourniture de pagnes à thèmes à la société Aéroports Du Cameroun S.A, est attribuée à la société **Cotonnière Industrielle du Cameroun (CICAM)**, BP 7012 Douala, Tél : 233 40 62 15/675 29 78 40, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **vingt-sept millions (27 000 000) Francs CFA**, pour un délai de livraison de **cinq (05) semaines**.

ARTICLE 2 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 15 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE YAOUNDE I

DECISION N° _____ 005 ____ /23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT1DU DOSSIER N°03/AONO/CAY1ER/ CIPM /23 DU 27/02/2023POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE STRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 ET ALIMENTE PAR UN SYSTEME HYBRIDE (ENERGIE SOLAIRE ET ENERGIE ELECTRIQUE) DANS LES LOCALITES DE TSINGA VILLAGE (MARCHE A BETAIL) LOT1, OLEMBE (RAIL) LOT2 ET EMANA (CES D'EMANA) LOT3

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} **N° 0021759 de la session N° 011 du 29/03/2023 et N° 0021767 de la session N° 017 du 11/04/2023 et N° 00217772 de la session N° 022 du 17/04/2023**

Et Conformément aux dispositions de **l'article 103** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er}: le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N°03/AONO/CAY1er/ CIPM /23 du 27/02/2023 POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE STRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 ET ALIMENTE PAR UN SYSTEME HYBRIDE (ENERGIE SOLAIRE ET ENERGIE ELECTRIQUE) DANS LES LOCALITES DE TSINGA VILLAGE (MARCHE A BETAIL) lot1, OLEMBE (RAIL) lot2 ET EMANA (CES D'EMANA) lot3, **pour le lot1** est déclaré **infructueux**, du fait de la non-satisfaction des offres présentées aux exigences administratives.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE NTUI

ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT SUR LA ROUTE ODON -HÔTEL DE VILLE (1,5 KM) AVEC POSE DE BUSES DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La caution de soumission est de cinq cent quarante mille (540 000) Francs CFA.</p> <p>Dans le CCAP</p> <p>21.4 Visa préalable au paiement des décomptes</p> <p>L'organisme en charge du contrôle externe de l'exécution du marché reçoit copie de tous les décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés de travaux et la dernière facture pour les autres types de prestations.</p> <p>La date limite de dépôt des offres, est renvoyée au vendredi 05 Mai 2023 aux mêmes heure, lieu et conditions.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

NTUI le 26 Avril 2023

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AAONO/C/SP/CRPM-LT/2023 DU 27 AVR 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL
INFORMATIQUE DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES
ANIMALES POUR LE LITTORAL FINANCEMENT : BIP 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 31 44 14 140 524 211

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2023, le Gouverneur de la Région du Littoral (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Délégation Régionale de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales pour le Littoral, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, relatif à l'équipement en matériel informatique.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres consiste en l'acquisition de :

- 1 Photocopieur Canon Couleur IR 2545I
-
- 10 Unités Centrales UP 280 G2MT, Intel 3.2 GHZ Dual Core, DD 500GO, RAM 4GO et Graveur DVD
-
- 10 Onduleurs UNOMAT UPS-UM 650 VA
-
- 10 claviers HP Desktop keyboard+ Mouse C2500
-
- 10 Souris Del Optical Mouse avec Fil
-
- 10 Ecran Dell 19" Sortie VGV Uniquement
-
- 10 Régulateurs de tension Light WaveLW-DAVRC-2000 VA
-
- 9 Imprimantes CANON PIXMA G2420 (Print, scan and Copy)
-
- 5 Antivirus Kaspersky 02 Postes 01 an de garantie
-
- 1 Video projecteur viewsonic PA503SB avec caisson et ecran de projection

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global d'exécution à l'issue des études préalables est de **10 000 000 (Dix millions)** de Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de Droit camerounais ayant des capacités techniques et financières exerçant dans le domaine des marchés Publics.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire : **57 31 44 14 140 524 211**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au 2^e étage de l'immeuble abritant les services du Gouverneur de la Région du Littoral porte 219, Tél 672 408 554 ou au Secrétariat Particulier de Monsieur le Gouverneur de la Région du Littoral sis au 4^e étage porte 417 à BONANJO, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au 2^e étage de l'immeuble abritant les services du Gouverneur de la Région du Littoral porte 219, Tél 672 408 554 ou au Secrétariat Particulier de Monsieur le Gouverneur de la Région du Littoral sis au 4^e étage, porte 417 à BONANJO, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) Francs CFA**, payable à la Trésorerie Générale de Douala.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au 2^e étage de l'immeuble abritant les Services du Gouverneur de la Région du Littoral porte 219, Tél 672 408 554, au plus tard le **24 MAY 2023 à 12 h 00**, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/C/SP/CRPM-LT/2023 du 27 AVR 2023
POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL INFORMATIQUE DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE,
DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES POUR LE LITTORAL
FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2023
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **01 (un) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service par le Maître d'Ouvrage.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant **200 000 (Deux cent mille) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et Financières aura lieu **le 24 MAI 2023 à 13 h 00** précises au 2^e étage de l'immeuble abritant les Services du Gouverneur de la Région du Littoral porte 219 Tél 656 193 233 sis à BONANJO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par **une personne** de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères Éliminatoires

- Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou fausse déclaration;
- Absence de prospectus des équipements proposés accompagnés de fiches authentiques décrivant les caractéristiques techniques dudit matériel ;
- Offre financière incomplète (absence d'une pièce)
- Non-respect des spécifications techniques;
- capacité financière inférieure à 6 000 000 (six millions) de francs CFA
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établi par le Ministre des Marchés Publics

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Références du soumissionnaire ;
- Capacité financière supérieure ou égale à 6 000 000 (six millions) de francs CFA ;
- Calendrier de livraison.
- Délai de garantie égal à 1 (un) an
- preuves d'acceptation du contrat (CCAP et ST paraphés et signés)

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux exigences techniques et administratives du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au 2^e étage de l'immeuble abritant les services du Gouverneur de la Région du Littoral porte 219, Tél 656 193 233 sis à Bonanjo ou à la DREPIA LT sise à Douala MBOPPI.

Dénonciation des cas de corruption :

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP, aux numéros ci-après : **673 205 725** ou **699 370 748**.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

DOUALA le 27 Avril 2023

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

COMMUNE DE ZINA

NOTICE OF TENDER OPENED NATIONAL PROCEDURE N°010/AONO/CZINA/CIPM-TBEC2023 OF THE 04/04/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF THE TOWN HALL OF THE MUNICIPALITY OF ZINA (PART I)

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

In order to develop its infrastructure and for the improvement of the working conditions of local staff, the Mayor of the ZINA Council launches on behalf of his Commune, a call of offers National open in emergency procedure for the work of construction of a City Hall.

2. Consistance des prestations

The work includes:
Installation of the building site;
Preliminary work;
Earthwork;
Concrete and reinforced concrete works;
Civil Engineering work;

3. Cout Prévisionnel

The cost forecast of this provision is of 94 941 041 CFA Tl.

4. Allotissement

The works are divided into a single batch.

5. Participation et origine

The participation is open on equal terms to all eligible businesses in Cameroonian law and meeting the conditions in the specific of tender (RPAO) regulations.

6. Financement

The work, the purpose of this Call tender are financed by the Budget of the fiscal FEICOM 2023.

7. Consultation du Dossier

The record of tender can be accessed during working hours to the service of the municipality of ZINA, upon publication of this notice.

8. Acquisition du Dossier

The record of tender may be obtained during working hours to the Technical Department of the municipality of ZINA, upon publication of this notice, against payment of a non-refundable sum of 100 000 (one hundred thousand) francs CFA payable to the municipal receipt of the Commune of ZINA.)

9. Remises des offres

Offers written in french or English in seven (07) copies, Including one (01) original and six (06) marked as such. copies will be filed under cover closed against receipt to the ZiNA Council, with areprésentative ofthe owner duiy mandated to receive such offere, by the 05/05/2023 at 12 PM. local time and will have to vfôarthe fblowing:

**NOTICE OF TENDER OPENED NATIONAL PROCEDURE
N°010/AONO/CZINA/CIPM/TBEC2023 Of the 04/04/2023 FOR THE
CONSTRUCTION OF THE TOWN HALL OF THE MUNICIPALITY OF ZINA (PARTI)**

10. Delai de Livraison

The maximum period provided by the employer for the purpose of this tender work. is six (06) months from the date of notification of the order of service to start the services,

11. Cautionnement Provisoire

On pain of dismissal, each bidder must join its administrative documents, abid bond issued by aBank of first order or an insurance approved by the Ministry of finance and as listed in Exhibit 12 the DAO of an amount equal to 1800 000 (One million eight hundred thousand) CFA francs, valid fornitty (90) days, beyond the date limit ofvalidity ofoffers.)

12. Recevabilité des Offres

On pain of dismissal, the required administrative documents must be produced in original or certified copies by the originating service or acompétent authorlty, according to the stipulations of the régulation particulariy of the call tender.

They must obtigatorily date of less than three (03) months prior to the original date of submission of tenders or have been established subséquent to the date of signature of the notice of the call for tender.

Any offer incomplète in accordance with the requirements in the case of tender will be declared inadmissible, including the

absence of the bid bond issued by afirst-class Bank or an insurance company approved by the changed Ministry of finance andas listed in Exhibit 12ofthe DAO.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids will be in time. The opening of administrative documents, the technical and financial offers will be the 05/05/2023 to 1PM hours' local time by the Internai Tender Board in the meeting room of the ZiNA Council.

Only bidders can attend this opening meeting or be represented by aduiy authorized person of their choice.

14. Critères d'évaluation

14 Evaluation criteria

a. Playoff criteria

Playoff criteria set out the minimum requirements to be admitted to the évaluation according to the essential criteria. Failure to comply with these criteria results in the reject of the offer of the bidder. This includes:

nAdministrative offer

- the absence of an administrative room required;
- non-compliance of a piece from the model type within a period of more than 48 hours.
- a false statement or a falsified or scanned part.

yTechnical offer

- technical offer incomplète;
- a false statement or one piece forged or scanned;
- have no project abandoned;
- a building of at least million (50 000 000) FGFA project have not carried over the past three (03) years;
- Score of the lower technical offer at 27 on 38

0Financial offer

- incomplète financial offer;
- absence of a quantified unit price.

b. Essential criteria

Criteria for the qualification of candidates will be for guidance on:

-The financial situation;

-Expérience ;

-Staff plural

-Material.

15. Attribution

Mayor of the Commune of ZINA award will award the contract to the tenderer fulfilling the conditions set out in points 34.1 and 34.2 of the supplementary regulations of the tender.

16. Durée Validité des Offres

Bidders stay engaged by their offer for ninety (90) days from the date of deadline for the submission of the offers.

17. Renseignements Complémentaires

Further information can be obtained at the working hours at the 7701 Vinh Haa. Ilioft ZINA AVRJ (Technical Service).

ZINA le 4 Avril 2023

Le MAIRE

DJIBRI AKTAI ALAO

COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

COMMUNIQUE N°004/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 PORTANT PUBLICATION L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/AC/CLPM-CMNE-TLM/AI/2023 DU 07/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION D'UN FORAGE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TOULOUM, DEPARTEMENT DU MAYO KANI ; LOT 2 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINDDEVEL - EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Maire de la Commune de TOULOUM, Autorité Contractante, informe le public que, par décision N°004/C/DMK/C-TLM/SG/2023 DU 24/04/2023, l'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant :

Libellé du projet : Réalisation d'un forage de pmh à l'EP de BALANE GINGBE (Lot 2)

Entreprise adjudicataire : STE FLISES SARL

Montant TTC Proposé (FCFA) : Huit millions (8.000.000) F CFA

Délai d'exécution : Deux (02) mois

TOULOUM le 24 Avril 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE MOUANKO

COMMUNIQUE N°002/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 27 AVR 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/SG/C-MOUANKO/CIPM/2023 DU 22/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MOTEL MUNICIPAL À MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO**

Autorité Contractante Communiqué :

Par Décision N°002/DM/RUDSM/C.MKO/2023 du 27 AVR 2023

Le **GROUPEMENT SFM TECHNOLOGIES ET SAH DEL CAM** a été retenu comme Adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres suscité.

Soumissionnaire	Offre Administrative	Offre Technique	Offre Financière	Observations
Le GROUPEMENT SFM TECHNOLOGIES ET SAH DEL CAM	Conforme	Délai : Dix(10) mois Pas de Rabais Note T. = 87,5% (supérieure à la note requise de 75%)	Montant TTC : 254.941.981 FCFA	Adjudicataire

L'Adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de Cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution et du projet de Lettre — Commande.

*MOUANKO le 27 Avril 2023**Le MAIRE****EBWEA PIERRE HONORÉ***

COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

COMMUNIQUE N°003/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.TLM/CIPM/AI/2023 DU 07/03/2023 REALISATION D'UN FORAGE DE PMH A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAOLANE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINDDEVEL - EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de TOULOUM, Autorité Contractante, informe le public que, par décision N°03/C/DMK/C-TLM/SG/2023 DU 24/04/2023, l'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivants :

Libellé du projet : REALISATION D'UN FORAGE DE PMH A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAOLANE (Lot 2)

Entreprise adjudicataire : STE TAMAM SARL PLURIPERSONNELLE

Montant TTC : Huit millions(8.000.000) FCFA

Délai : Deux (02) mois

TOULOUM le 24 Avril 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

COMMUNIQUE N°06/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 PORTANT PUBLICATION L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/AC/CLPM-CMNE-TLM/AI/2023 DU 07/03/2023 D'URGENCE POUR LA REALISATION D'UN FORAGE DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TOULOUM, DEPARTEMENT DU MAYO KANI ; LOT 4 : EP DE GOUSSOULOU. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINDDEVEL - EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de TOULOUM, Autorité Contractante, informe le public que, par décision N°006/D/REN/DMK/C-TLM/SG/2023 DU 24/04/2023, l'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivants :

Libellé du projet : Réalisation d'un forage pmh à Goussouloum (Lot 4)

Entreprise adjudicataire : STE FLISES SARL

Montant TTC proposé : Huit millions (8 000 000)

Délai d'exécution : Deux (02) mois

TOULOUM le 24 Avril 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE YAOUNDE I
COMMUNIQUE
[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)
Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er},
Maître d'ouvrage, communique :

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N° 01 /AONO/CAY1^{er}/ CIPM /23 DU 27/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS SUR LES RIVIERES BILONO (lot1) AKO'O (lot2) ET WELENGUA (lot3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er} EN PROCEDURE D'URGENCE, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRES	DRUMUL SPRE LOSIF ENTREPRISE Sarl	ETS LA GLOIRE	RUTA DE SAN JOSE ENTREPRISE
EXAMEN OFFRE ADMINISTRATIVE	CONFORME	CONFORME	CONFORME
EXAMEN OFFRE TECHNIQUE	CONFORME 92%	CONFORME 100%	CONFORME 96%
EXAMEN OFFRE FINANCIERE	28 592 150 FCFA	39 594 941 FCFA	32 644 782 FCFA
DELAI DE LIVRAISON	3 MOIS	3 MOIS	3 MOIS
RESULTATS	LOT 1	LOT2	LOT3

Décision d'attribution: les lettres commandes sont attribuées aux entreprises suivantes :

- **Lot1 :** L'attributaire, de la société **DRUMUL SPRE LOSIF ENTREPRISE Sarl**, TEL : 657340348, représentée par Monsieur ACHU Elvis, Directeur Général pour un montant **TTC FCFA de 28 592 150 FCFA** (vingt-huit millions cinq cent

quatre-vingt-douze mille cent cinquante).

- **Lot2** :L'attributaire, de l'**ETS LA GLOIRE**,TEL : 699823886,représenté par Monsieur **MENFI ATTENGANG Joseph**, Directeur Général pour un montant **TTC FCFA de 39 594 941 FCFA** (trente-neuf millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quarante un).

- **Lot3** : L'attributaire de la société **RUTA DE SAN JOSE ENTREPRISE**,TEL : 654747290,représentée par Monsieur **NCHE Philémon FONDIKUM**, Directeur Général pour un montant **TTC FCFA de 32 644 782 FCFA** (Trente-deux millions six cent quarante-quatre mille sept cent quatre-vingt-deux) sont par conséquent invités à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Avril 2023

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

COMMUNIQUE N°002/C/REN/DMK/C/TLM/SG/2023 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/AC/CIPM-TLM/BEC/2023 DU 07/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A KOFIDE, DANS LA COMMUNE DE TOULOUM, DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET DL'INVESTISSEMENT PUBLIC, MINADER - EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de TOULOUM, Autorité Contractante, informe le public que. par décision N°002/C/DA/DMK/C-TLM/SG/2023 DU 24/04/2023, l'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivants :

- 1) Libellé du projet : CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A KOFIDE, DANS LA COMMUNE DE TOULOUM, DFPAR'LEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD
- 2) Entreprise adjudicataire : ETS TRAVAIL CHEMIN DE L'AVENIR
- 3) Montant TTC Proposé (FCFA) : Quatorze millions quatre cent quatrevingt-dix-neuf mille cinq cent huit (14.499.508) FCFA
- 4) Délai d'exécution : Trois (03) mois

TOULOUM le 24 Avril 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE NKOLAFAMBA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE TOTAL NSAZOMO - BRETELLE CLINIQUE JOHN HOPE – ENTREE LAMARTINE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE
FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP EXERCICE : 2023
IMPUTATION: 523511 861 MONTANT PREVISIONNEL : 27 000 000 TTC

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
523511 861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nkolafamba, Maître d'Ouvrage, lance en Procédure d'Urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de bitumage en enduit superficiel de la route Total NSAZOMO – clinique JOHN HOPE – entrée LAMARTINE dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation du chantier, amené et repli du matériel ;
- Nettoyage et terrassement ;
- Couche de base en graveleux naturel ;
- Assainissement et drainage ;
- Dalettes en béton armé dosé à 350kg/m³ épaisseur 15 cm et de largeur 50cm ;
- Fossés maçonnés en V de 60X50 ;
- Caniveaux en béton armé de 50X50
- Etc...

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **vingt sept millions (27 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine des **Travaux publics**. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public (BIP) MINTP**, exercice 2023, IMPUTATION : **523511 861**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la **Mairie de Nkolafamba**, dès publication du présent avis ou appeler au numéro **242 67 40 89..**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la **Mairie de Nkolafamba (Secrétariat Général)** dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de Nkolafamba** d'une somme non remboursable de **quarante cinq mille (45 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires un délai de 20 jours. Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Nkolafamba au plus tard le **30 MAI 2023 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°005/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023

POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE TOTAL NSAZOMO - BRETELLE CLINIQUE JOHN HOPE – ENTREE LAMARTINE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cinq cent quarante mille (540 000) F CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

Visite du site des travaux

Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux sur l'honneur.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en l'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, le 30 MAI 2023 à 13 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de Nkolafamba.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées par le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique, aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

1 Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
3. Omission d'un Sous détail d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
4. Absence ou non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures après l'ouverture des plis ;
5. Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **70%** des critères essentiels ;

2 Critères essentiels de qualification

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	03 /oui
2	Capacités techniques (Moyens humains et matériels)	05 /oui
3	Expérience	11/oui
4	Viste de site	03 /oui
5	Méthodologie d'exécution et Plan de travail	05 /oui
6	Capacité financière	01 /oui
7	Présentation de l'offre	02 /oui
TOTAL		/ 30/oui

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le contrat au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à **70%** des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Technique de la Commune de Nkolafamba.

Nota : « POUR TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES BIEN VOULOIR, APPELER OU ENVOYER UN SMS A LA CONAC AU NUMERO 1517 OU AU MINMAP AUX NUMEROS 673 20 57 25 / 699 37 07 48».

YAOUNDE le 28 Avril 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois



COMMUNE DE MFOU

APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/C-MFOU/CIPM /2023 DU 26 AVRIL. 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE L'ABATTOIR MUNICIPAL DE MFOU, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public (BIP) MINEPIA pour l'exercice 2023, le Maire de la Commune de MFOU lance un Appel d'Offres National Ouvert en urgence pour l'exécution des travaux de réfection de l'Abattoir Municipal de Mfou, dans la Commune de MFOU, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux objets du présent Appel d'Offres National se composent de :

- Travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Menuiserie Bois et métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ; - VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de Dix millions (10 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux du présent Appel d'Offres constituent un (01) seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de BTP.

6. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEPIA de l'exercice 2023 IMPUTATION : 57 31 053 06 641125 523318 951
AUTORISATION DE DEPENSE : IY04263

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Commune de Mfou dès publication du présent avis d'Appel Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut s'obtenir au service des Marchés Publics de la Commune de MFOU dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de MFOU des frais d'achat du DAO d'un montant de Vingt mille (20 000) francs CFA non remboursable.

La quittance d'achat devra préciser : v La dénomination du projet ;

v Le nom du Soumissionnaire ;

v Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ; v Le montant des frais payés.

VISITE DE SITE

La visite de site n'est pas obligatoire et le soumissionnaire pourra simplement s'engager sur l'honneur.

9. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires un délai de 20 jours à compter de la date de publication de l'AAO. (cf. Art. 89-2 CM)

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra être déposée au service des Marchés Publics de la Commune de Mfou, au plus tard le 26 MAI 2023 à 11 heures, heure locale dans trois enveloppes internes distinctes :

- Enveloppe A : Offre Administrative,

- Enveloppe B : Offre Technique

- Enveloppe C : Offre Financière

Ces trois enveloppes seront contenues dans une quatrième laquelle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N008./ AONO/C-MFOU/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE L'ABATTOIR MUNICIPAL DE MFOU, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

NB : Les offres parvenues après la date et l'heure limite de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de Deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire, délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 200 000 (Deux Cent mille) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du contrat, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois par rapport à la date de signature de l'avis d'appel d'offre, par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières.

L'ouverture des plis aura lieu le 26 MAI. 2023 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

15.1.1 Offre administrative :

L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;

L'absence ou la non-conformité de toute autre pièce administrative fera l'objet d'un rejet de l'offre passé le délai de 48 heures accordé au soumissionnaire pour régularisation (cf. art 92 al. 9 du Code des Marchés Publics) ;

La fausse déclaration, pièces falsifiée ou scannées.

15.1.2 : Offre technique :

a) La note technique inférieure au seuil minimal requis de 70% d'éléments positifs

(soit au moins 14 éléments Oui sur 20) selon la Grille de Notation en annexe;

b) Attestation de capacité financière inférieure à 5 millions de francs CFA ;

15.1.3 : Offre financière

a) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

b) Absence d'un sous détail des prix ;

c) Modification d'une quantité dans l'offre financière.

15.2 CRITERES ESSENTIELS

Les critères relatifs à la qualification des candidats, évalués de la manière binaire (OUI ou NON) porteront sur :

A - Expérience du Personnel d'encadrement

B –Références de l'entreprise

C – Matériels et outillage de l'entreprise

D – Situation financière

E -- Méthodologie

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MFOU attribuera le contrat au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre Administrative conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres, aura fourni une offre Technique dont l'évaluation est supérieur ou égale à 70% des critères essentiels et une offre Financière évaluée la moins disante après vérification de ses prix en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Commune de Mfou.

NB :Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms à la commission nationale anti corruption au numéro vert 1517

ADDITIF À L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de MFOU se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 26 Avril 2023

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

COMMUNE DE WUM

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 14/ONIT/MINDDEVEL/WC/WCITB/2023 OF 14/04/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER KEBWEN TO WAJUNG VILLAGE IN WUM SUB DIVISION, MENCHUM DIVISION NORTH WEST REGION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the frame-work of the **2023 FOND ROUTIER**, the Contracting Authority (**The Lord Mayor Wum council**), hereby representing the State of Cameroon, launches an Open National Invitation to tender for the **Construction of a Bridge over River Kebwen to Wajung village in Wum Sub Division, Menchum Division North West Region.**

2. Consistance des prestations

The works subject of this invitation to tender shall require the **Construction of a Bridge over River Kebwen to Wajung village in Wum Sub Division, Menchum Division North West Region.**

North West Region. The works and service required are found in the detail description mentioned in the respective bills of quantities and cost estimates.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operations (tasks) following feasibility studies stands as specified in the table below: -

Lot	Works	Locality	Estimated Cost
1	For the Construction of a Bridge Over River Kebwen to Wajung village in Wum Sub Division, Menchum Division North West Region.	in Wum Sub Division, Menchum Division.	40 000 000 FCFA

4. Allotissement

The works subject of this invitation to tender shall be in one lot defined with specifications as in the table below: -

Lot	Works	Locality
1	For the Construction of a Bridge Over River Kebwen to Wajung village in Wum Sub Division, Menchum Division North West Region.	in Wum Sub Division, Menchum Division.

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to all registered and qualified companies or groups of companies based in the Republic of Cameroon with the required technical and professional expertise in the domain of **construction** accompanied by the necessary financial capability.

6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed as per the programmed budget head of the **2023 FOND ROUTIER** of the Republic of Cameroon as specified in the table below: -

Lot	Ministry	Project Owner	Works	Vote of charge	Expenditure authorization N°
1	Public Works	Mayor Wum Council	The Construction of a Bridge Over River Kebwen to Wajung village in Wum Sub Division, Menchum Division North West Region.		

7. Consultation du Dossier

The Tender documents may be consulted immediately after publication of this invitation to tender from the Services of the **Contracting Authority (Service in charge of the contracts award)** during working hours at the **Wum council premises**.

8. Acquisition du Dossier

The Tender documents shall be obtained immediately after publication of this invitation to tender from the Services of the Contracting Authority during working hours at the **Wum council Premises**. The document shall be obtained upon presentation of a Treasury receipt showing the payment of a non-refundable sum of **eighty thousand (80 000) francs CFA from Wum Council Treasury**.

9. Remises des offres

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized Representative and presented in **seven (7) copies** that is **one (01) original and six (06) copies** labelled as such. These shall be submitted in one sealed external envelope containing three (3) envelopes, that is, **Envelope A: Administrative Documents, Envelope B: Technical documents and Envelope C: Financial documents**. It shall reach the **Wum council in the service in charge of contract award** not later than **09/05/2023 At 10 am** local time. The sealed external envelope shall be free of all identification marks; with which it shall be rejected.

The sealed external envelope addressed to the Contracting Authority shall bear the following inscriptions:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

UNDER EMERGENCY CONDITIONS

NO 14/ONIT/MINDDEVEL/WC/WCITB/2023 OF 14/04/ 2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER KEBWEN TO WAJUNG VILLAGE IN WUM SUB DIVISION, MENCHUM DIVISION NORTH WEST REGION

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline provided for by the **Project Owner** for the execution of the works subject of this tender shall be **ninety (90) calendar days** with effect from date of notification of the Service Order to start execution

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder shall enclose in his administrative documents a bid bond issued directly in the bidder's name by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance and that shall respect the model in this tender file featuring on the list in document 12 of the tender file and valid for ninety (90) days beyond the original date of the validity of the offers.

Lot	Works	Locality	Estimated Cost	Bid Bond	Tender Fee
1	For the Construction of a Bridge over River Kebwen to Wajung village in Wum Sub Division, Menchum Division.	Wum in Wum Sub Division, Menchum Division, North West Region	40 000 000 FCFA	800 000 FCFA	80 000 FCFA

12. Recevabilité des Offres

Under risk of being rejected, administrative documents must be produced in originals or true copies certified by the issuing services of the required administrative documents (*Examples: Taxation Officials, Bank Officials, etc.*) or by Administrative Authorities as the case may be (*Example: SDO, DO etc*) and must imperatively be produced in accordance with the Special Tender Regulations. They must obligatorily not be older than three (03) months or must not be produced after the submission of the tender file. Double certification shall not be accepted. Any bid that shall not be in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared null and void, especially bids containing a bid bond not issued directly in the bidder's name by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

The bid bond which shall only be released by the Contracting Authority shall be released for unsuccessful bidders not later than **thirty (30) days** after the period of bid validity. For the successful bidder to whom the contract will be awarded, the bid bond shall be returned to the contractor by the Contracting Authority once the final bond has been provided.

Bidders shall remain committed to their offers for a period of **ninety (90) days** from the last date for the submission of tenders, that is, the tenders shall be valid for **90 (ninety) days** with effect from their submission deadline.

NB: The contractor shall, present the originals of the respective certified documents for strict verification of their authenticity during site installation

13. Ouverture des Plis

Bids shall be opened by the **Wum council Tenders Board** in a single phase on the **09/05//2023 at 11 am** local time in the conference hall of the **Wum council premises**. Only bidders or their authorized representatives having a perfect knowledge of the file may attend the bid opening session. Note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening, only the original shall be considered authentic, that is, any bid which shall not comply with the requirements of the tender file shall be **REJECTED**.

14. Critères d'évaluation

Tender conformity shall be evaluated as per the following:

A) Eliminary Criteria.

- Offers (bids) submitted after the deadline or time limit;
- Bids submitted in unsealed external envelopes.
- External envelopes with identification marks or inscriptions.
- False declaration or forged documents;
- Absence of bid bond (certified cheque or bank cheque or bank guarantee or legal mortgage) or any of these documents not issued directly in bidder's name by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

NB: Bid bond for a group of enterprises must bear the name of mandated enterprise with the names of the other

enterprises mentioned as well

- Execution period longer than prescribed in the Tender file
- Technical evaluation mark less than **75%** (*non-respect of 75% of the essential criteria*);
- Absence of quantified unit price (*omission of a unit price in the financial bid*).

B) **Essential Criteria** They are primordial or key modalities in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the tasks forming the subject of the invitation to tender. They were determined in relation to the nature and content of the tasks to be executed. Hence in the evaluation of: -

(i) Technical documents, it shall be the binary method (**YES or NO**) based on the following distribution of points:

CRITERA	POINTS
GENERAL PRESENTATION OF THE BIDS	6
EXPERIENCE OF THE COMPANY	9
QUALITY OF PERSONNEL AND MANAGEMENT OF THE COMPANY	9
TECHNICAL EQUIPMENT	5
METHODOLOGY FOR THE EXECUTION OF WORKS	11
TOTAL	40

NB:

-Any Bid that shall not obtain **75%** evaluation in the technical documents shall simply be rejected.

-Details of these main qualification criteria are specified in the evaluation grid found in the Special Tender Regulations (RPAO).

(ii) Financial Offer, it shall consist of going through the bill of quantities in reference to the unit price schedule and the sub detail of unit prices.

15. Attribution

The contract shall be awarded to the lowest bidder who must have fulfilled the administrative, technical and financial requirements.

16. Durée Validité des Offres

Bidders shall remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders (offers).

17. Renseignements Complémentaires

Additional information may be obtained during working hours from the Service for the Contracts Award at **Wum council**.

BAMENDA le 14 Avril 2023

Le MAYOR

DINGHAMBONG MVO Anthony

COMMUNE DE WUM

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 15/ONIT/MINDDEVEL/WC/WCITB/2023 OF 14/04/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER MOUNG CROSSING OVER TO KETCHA IN NAIKOM VILLAGE FROM GTHS JUNCTION IN WUM SUB DIVISION, MENCHUM DIVISION NORTH WEST REGION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the frame-work of the **FOND ROUTIER 2023**, the Contracting Authority (**The Lord Mayor Wum council**), hereby representing the State of Cameroon, launches an Open National Invitation to tender for the **construction of a bridge over river MOUNG crossing over to Ketcha in Naikom village from GTHS junction in Wum Sub Division, Menchum Division North West Region.**

2. Consistance des prestations

The works subject of this invitation to tender shall require the **Construction of a bridge over river MOUNG crossing over to Ketcha in Naikom village from GTHS junction in Wum Sub Division, Menchum Division North West Region.**

The works and service required are found in the detail description mentioned in the respective bills of quantities and cost estimates

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operations (tasks) following feasibility studies stands as specified in the table below: -

Lot	Works	Locality	Estimated Cost
1	For the Construction of a bridge over river MOUNG crossing over to Ketcha in Naikom village from GTHS junction in Wum Sub Division, Menchum Division North West Region.	in Wum Sub Division, Menchum Division.	55 000 000 FCFA

4. Allotissement

The works subject of this invitation to tender shall be in one lot defined with specifications as in the table below: -

Lot	Works	Locality
1	For the Construction of a bridge over river MOUNG crossing over to Ketcha in Naikom village from GTHS junction in Wum Sub Division, Menchum Division North West Region.	in Wum Sub Division, Menchum Division.

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to all registered and qualified companies or groups of companies based in the Republic of Cameroon with the required technical and professional expertise in the domain of **construction** accompanied by the necessary financial capability.

6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed as per the programmed budget head of the **Fond Routier 2023** of the Republic of Cameroon as specified in the table below: -

Lot	Ministry	Project Owner	Works	Vote of charge	Expenditure authorization N°
1	Public Works	Mayor Wum Council	For the Construction of a bridge over river Moung crossing over to Ketcha in Naikom village from GTHS junction in Wum Sub Division, Menchum Division North West Region.		ROAD FUND

7. Consultation du Dossier

The Tender documents may be consulted immediately after publication of this invitation to tender from the Services of the **Contracting Authority (Service in charge of the contracts award)** during working hours at the **Wum council premises**.

8. Acquisition du Dossier

The Tender documents shall be obtained immediately after publication of this invitation to tender from the Services of the Contracting Authority during working hours at the **Wum council Premises**. The document shall be obtained upon presentation of a Treasury receipt showing the payment of a non-refundable sum of **one hundred and ten thousand (110 000) francs CFA from Wum Council Treasury**

9. Remises des offres

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized Representative and presented in **seven (7) copies** that is **one (01) original and six (06) copies** labelled as such. These shall be submitted in one sealed external envelope containing three (3) envelopes, that is, **Envelope A: Administrative Documents, Envelope B: Technical documents and Envelope C: Financial documents**. It shall reach the **Wum council in the service in charge of contract award** not later than **09/05/2023 At 10 am** local time. The sealed external envelope shall be free of all identification marks; with which it shall be rejected.

The sealed external envelope addressed to the

Contracting Authority shall bear the following inscriptions:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

UNDER EMERGENCY CONDITIONS

NO 15/ONIT/MINDDEVEL/WC/WCITB/2023 OF 14/04/ 2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER MOUNG CROSSING OVER TO KETCHA IN NAIKOM VILLAGE FROM GTHS JUNCTION IN WUM SUB DIVISION, MENCHUM DIVISION NORTH WEST REGION.

Under risk of being rejected, administrative documents must be produced in originals or true copies certified by the issuing services of the required administrative documents (*Examples: Taxation Officials, Bank Officials, etc.*) or by Administrative Authorities as the case may be (*Example: SDO, DO etc*) and must imperatively be produced in accordance with the Special Tender Regulations. They must obligatorily not be older than three (03) months or must not be produced after the submission of the tender file. Double certification shall not be accepted. Any bid that shall not be in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared null and void, especially bids containing a bid bond not issued directly in the bidder's name by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

The bid bond which shall only be released by the Contracting Authority shall be released for unsuccessful bidders not later than ~~10 Business (10) days~~ **10 calendar (10) days** after the period of bid validity. For the successful bidder to whom the contract will be awarded, the bid bond shall be returned to the contractor by the Contracting Authority once the final bond has been provided.

The maximum execution deadline provided for by the **Project Owner** for the execution of the works subject of this tender shall be **ninety (90) calendar days** with effect from date of notification of the Service Order to start execution.

Bidders shall remain committed to their offers for a period of **ninety (90) days** from the last date for the submission of tenders, that is, the tenders shall be valid for **90 (ninety) days** with effect from their submission deadline.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder shall enclose in his administrative documents a bid bond issued directly in the bidder's name by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance and that shall respect the model in this tender file featuring on the list in document 12 of the tender file and valid for ninety (90) days beyond the original date of the validity of the offers.

Lot	Works	Locality	Estimated Cost	Bid Bond	Tender Fee
1	For the Construction of a bridge over river MOUNG crossing over to Ketcha in Naikom village from GTHS junction in Wum Sub Division, Menchum Division.	Wum in Wum Sub Division, Menchum Division, North West Region	55 000 000 FCFA	1.100 000 FCFA	110 000 FCFA

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

Bids shall be opened by the **Wum council Tenders Board** in a single phase on the **09/05/2023 at 11 am** local time in the conference hall of the **Wum council premises**. Only bidders or their authorized representatives having a perfect knowledge of the file may attend the bid opening session. Note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening, only the original shall be considered authentic, that is, any bid which shall not comply with the requirements of the tender file shall be **REJECTED**.

14. Critères d'évaluation

Tender conformity shall be evaluated as per the following:

A) Eliminary Criteria.

- Offers (bids) submitted after the deadline or time limit;
- Bids submitted in unsealed external envelopes.
- External envelopes with identification marks or inscriptions.
- False declaration or forged documents;
- Absence of bid bond (certified cheque or bank cheque or bank guarantee or legal mortgage) or any of these documents not issued directly in bidder's name by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

NB: Bid bond for a group of enterprises must bear the name of mandated enterprise with the names of the other enterprises mentioned as well

- Execution period longer than prescribed in the Tender file
- Technical evaluation mark less than **75%** (*non-respect of 75% of the essential criteria*);
- Absence of quantified unit price (*omission of a unit price in the financial bid*).

B) Essential Criteria They are primordial or key modalities in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the tasks forming the subject of the invitation to tender. They were determined in relation to the nature and content of the tasks to be executed. Hence in the evaluation of: -

(i) Technical documents, it shall be the binary method (**YES or NO**) based on the following distribution of points:

CRITERIA	POINTS
GENERAL PRESENTATION OF THE BIDS	6
EXPERIENCE OF THE COMPANY	9
QUALITY OF PERSONNEL AND MANAGEMENT OF THE COMPANY	9
TECHNICAL EQUIPMENT	5
METHODOLOGY FOR THE EXECUTION OF WORKS	11
TOTAL	40

NB:

-Any Bid that shall not obtain **75%** evaluation in the technical documents shall simply be rejected.

-Details of these main qualification criteria are specified in the evaluation grid found in the Special Tender Regulations (RPAO).

(ii) Financial Offer, it shall consist of going through the bill of quantities in reference to the unit price schedule and the sub detail of unit prices.

15. Attribution

The contract shall be awarded to the lowest bidder who must have fulfilled the administrative, technical and financial requirements

16. Durée Validité des Offres

Bidders shall remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders (offers).

17. Renseignements Complémentaires

Additional information may be obtained during working hours from the Service for the Contracts Award at **Wum council**.

BAMENDA le 14 Avril 2023

Le MAYOR

DINGHAMBONG MVO Anthony

COMMUNE DE YAOUNDE VI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 28/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE VI FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2023 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VI, LANCE POUR LE COMPTE DE SA MUNICIPALITÉ, UN APPEL D'OFFRE NATIONAL, POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDÉ 6.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet ***l'acquisition d'une niveleuse pour le compte de la Mairie de Yaoundé 6.***

2. Consistance des prestations

- Achat et Fourniture d'une niveleuse y compris toutes sujétions de mise en œuvre et d'exploitation.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et installés au Cameroun.

4. Financement

La fourniture objet du présent appel d'offres est financée par le BIP MINDDEVEL, Exercice 2023 pour un coût estimatif de **Cent millions (100 000 000)** de francs CFA. **Imputation :**

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service technique de la Mairie de Yaoundé VI. BP : 3759 YAOUNDE – MESSA- Tél /Fax (237) 22.31.34.95.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6 à Biyem-Assi, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **Cent cinquante mille (150 000)** francs CFA auprès de la Recette Municipale de Yaoundé 6, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels devront être déposées contre récépissé, à la Mairie de Yaoundé VI, Service Technique, BP 3759 Yaoundé, Tél/fax. : (+237) 22 31 34 95, au plus tard **le Mardi 30 Mai 2023 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 28/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE VI

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **Soixante (60) Jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Il revient au Soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **Deux millions (2 000 000) francs CFA** délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera **le Mardi 30 Mai 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle de réunion de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6 à partir de 15 heures, heure locale, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

absence de la Caution de soumission

fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée dans les 48h suivant l'ouverture des offres ;

non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;

Absence de fiche technique présentant les spécificités de la niveleuse ;

Non-conformité aux spécifications techniques ;

Offre technique ou financière incomplète.

2. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire

(oui/non) des critères de qualification portant sur :

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
1. 1.	Capacité financière du soumissionnaire	
1. 2.	Références générales du soumissionnaire dans le domaine faisant l'objet de la consultation	
1. 3.	Conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques	
1. 4.	Disponibilité des pièces de rechange	
1. 5.	Service après-vente	

12. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Mairie de Yaoundé VI, Service Technique, tel : 222 31 34 95.

YAOUNDE le 28 Avril 2023

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

COMMUNE DE MFOU

AVIS D'APPEL OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-MFOU/CIPM /2023 DU 26 AVRIL.2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 03 ECOLES MATERNELLES (EKALI III, NDANGUENG ET AKOK) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE. (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget d'Investissement Public (BIP) MINEDUB pour l'exercice 2023, le Maire de la Commune de MFOU lance un Appel d'Offres National Ouvert en urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de 03 écoles maternelles (EKALI III, NDANGUENG et AKOK), dans la Commune de MFOU, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux objets du présent Appel d'Offres National se composent de :

- Travaux préparatoires ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ; - Charpente couverture ;
- Menuiserie Bois et métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ; - VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux du présent Appel d'Offres constituent un (01) seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de BTP.

6. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDUB de l'exercice 2023 **IMPUTATION : 57 28 093 03 641125 523314 426 AOTORISATION DE DEPENSE : IY03696**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Commune de Mfou dès publication du présent avis d'Appel Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut s'obtenir au service des Marchés Publics de la Commune de MFOU dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de MFOU des frais d'achat du DAO d'un montant de quarante mille (40 000) francs CFA non remboursable.

La quittance d'achat devra préciser :
v La dénomination du projet ;
v Le nom du Soumissionnaire ;
v Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
v Le montant des frais payés.

VISITE DE SITE

La visite de site n'est pas obligatoire et le soumissionnaire pourra simplement s'engager sur l'honneur.

9. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires un délai de 20 jours à compter de la date de publication de l'AAO. (cf. Art. 89-2 CM)

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra être déposée au service des Marchés Publics de la Commune de Mfou, au plus tard le 26 MAI 2023 à 11 heures, heure

locale dans trois enveloppes internes distinctes :

- Enveloppe A : Offre Administrative,
- Enveloppe B : Offre Technique
- Enveloppe C : Offre Financière

Ces trois enveloppes seront contenues dans une quatrième laquelle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-MFOU/CIPM /2023 DU 26 AVRIL.

2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 03 ECOLES MATERNELLES (EKALI III, NDANGUENG ET AKOK) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE.

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

NB : Les offres parvenues après la date et l'heure limite de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire, délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 400 000 (quatre cent-mille) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du contrat, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois par rapport à la date de signature de l'avis d'appel d'offre, par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières.

L'ouverture des plis aura lieu le 26 MAI 2023 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

15.1 CRITERES ELIMINATOIRES

15.1.1 Offre administrative :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- L'absence ou la non-conformité de toute autre pièce administrative fera l'objet d'un rejet de l'offre passé le délai de 48 heures accordé au soumissionnaire pour régularisation (cf. art 92 al. 9 du Code des Marchés Publics) ;
- La fausse déclaration, pièces falsifiée ou scannées.

15.1.2 : Offre technique :

- La note technique inférieure au seuil minimal requis de 70% d'éléments positifs (soit au moins 14 éléments Oui sur 20) selon la Grille de Notation en annexe;
- Attestation de capacité financière inférieure à 5 millions de francs CFA ;

15.1.3 : Offre financière

- Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous détail des prix ;
- Modification d'une quantité dans l'offre financière.

NB : Toute offre incomplète et ne respectant pas un seul des critères éliminatoires sera disqualifiée.

15.2 CRITERES ESSENTIELS

Les critères relatifs à la qualification des candidats, évalués de la manière binaire (OUI ou NON) porteront sur :

A - Expérience du Personnel d'encadrement

B ? Références de l'entreprise

C ? Matériels et outillage de l'entreprise

D ? Situation financière

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MFOU attribuera le contrat au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre Administrative conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres, aura fourni une offre Technique dont l'évaluation est supérieur ou égale à 70% des critères essentiels et une offre Financière évaluée la moins disante après vérification de ses prix en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Commune de Mfou.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms à la commission nationale anti corruption au numéro vert 1517

YAOUNDE le 26 Avril 2023

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 003/ONIT/GOV/NWRTB/2023 OF 17/04/2023 BY EMERGENCY PROCEDURE, FOR THE REHABILITATION OF THE REGIONAL DELEGATION OF MINES, INDUSTRY AND TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT (MINMIDT) NORTH-WEST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Public Investment Budget, The Governor of the North-West Region, Delegated Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender by emergency procedure, for the Rehabilitation of the Regional Delegation of Mines, Industry and Technological Development (MINMIDT) North-West.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

ü Preliminary works

ü Masonry works

ü Roof works

ü Wood joinery

ü Electricity works

ü Plumbing works

ü Painting

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **18,000,000 (Eighteen Million) CFAF.**

4. Allotissement

The work is concerning **REHABILITATION OF THE REGIONAL DELEGATION OF MINMIDT, NORTH WEST.**

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to tender is opened under the same conditions to all Cameroonian companies and business persons that have proven experience in the field of Rehabilitation of building structures and provided they are in compliance with the Cameroonian laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by MINMIDT Credit of the Public Investment Budget for 2023.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Governor's Office for North-West in Bamenda, Room 108 as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Governor's Office for North-West in Bamenda, as soon as this notice is published against payment of the sum of **36 000 (Thirty-Six Thousand)** CFA Francs, payable at a Public Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Governor's Office for North-West in Bamenda Room 108, not later than **_//2023 at 11:00 am noon** local time and should carry the inscription:

OPENATIONALINVITATIONTOTENDERNo 003/ONIT/GOV/NWRTB/2023 OF 17/04//2023 BY EMERGENCY PROCEDURE FOR THE REHABILITATION OF THE REGIONAL DELEGATION OF MINMIDT, NORTH WEST.>>

“Tobeopenedonlyduringthebid-openingssession”

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is **Ninety days (90) days**.

11. Cautionnement Provisoire

The bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate financial establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of **360,000 frs cfa** amounts and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids:

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers....) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **16/05/2023 at 12: 00 noon** local time, in the conference hall of the regional Tenders' Board, Room 108, by its competent Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

14. Critères d'évaluation

e and having a good knowledge of their files.

1. Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

1. A. Eliminatory criteria

1. **1.** Absence or non-conformity of an element in the administrative file not replaced after **48hrs**;
2. **2.** Deadline for delivery higher than prescribed;
3. **3.** False declaration or falsified documents;
4. **4.** Absence or insufficient bid bond;
5. **5.** A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
6. **6.** Incomplete financial file;
7. **7.** Change of quantity or unit;
8. **8.** Non respect of **75%** of essential criteria;
9. **9.** Suspended from public contracts by MINMAP in 2022 or owing unexecuted projects before 2023.
10. **10.** Non respect of tender model
11. **B. Essential criteria**

1- General presentation of the Tender Files;

2- Financial capacity;

3- References of the company in similar achievements visa by the competent authority;

4- Quality of the personnel;

5- Technical organization of the works;

6- Safety measures on the site;

7- Logistics;

8- Attestation of site visit duly signed by the bidder or signed in honour of the bidder and report of site visit with pictures;

9- Special Technical Clauses initialed in all the pages;

10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (**yes**) or (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **Ninety (90)** days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Governor's Office of the North-West Region in Bamenda, Room 108.

BAMENDA le 17 Avril 2023

Le GOUVERNEUR

LELE LAFRIQUE Adolphe

COMMUNE DE MAROUA 2

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/CAM LL/CLPM/AL/2023 DU 24/04/2023 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE (AXE CARREFOUR WAWOU-PHARMACIE MASSEBOEUF) : FOURNITURE ET INSTALLATION 20 LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE SOLAR STREET LIGHT DANS LE CENTRE URBAIN» DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : FONDS PROPRES, EXERCICE : 2023 IMPUTATION : 220 150 (CONSTRUCTIONS DES VOIRIES ET RESEAUX)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
220 150

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE 1er ADJOINT AU MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II (autorité contractante), lance un appel d'offres national ouvert pour l'éclairage public par énergie solaire (axe Carrefour WAWOU-PHARMACIE MASSEBOEUF: fourniture et installation de 20 lampadaires solaires dans le centre URBAIN, Département du Diamaré, Région de L'Extrême-nord.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Communal), Exercice 2023, IMPUTATION et AUTORISATION DE DEPENSE ci-dessus pour un coût estimatif TTC de **vingt millions (20 000 000) de Francs CFA**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'électrification en système solaire.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Communal), Exercice 2023, IMPUTATION et AUTORISATION DE DEPENSE ci-dessus pour un coût estimatif TTC de **vingt millions (20 000 000) de Francs CFA**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la structure Interne de gestion des marchés de la mairie, au numéro de téléphone 697 01 25 45/699 82 83 85, BP 181 Maroua

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la structure interne de gestion administrative des marchés, au numéro de téléphone 697 01 25 45/699 82 83 85, BP 181 Maroua ;

Dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Maroua 2^{ème}*, d'une somme non remboursable de Trente-cinq mille (35 000) francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune d'Arrondissement de Maroua 2, au plus tard le **25/05/2023 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**AV/S D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 07/AONO/CAM II/CIPM/AI/2023 DU24/04/2023 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE
(AXE CARREFOUR WAWOU-PHARMACIE MASSEBOEUF) : FOURNITURE ET INSTALLATION 20
LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE SOLAR STREET LIGHT DANS LE CENTRE URBAIN
DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DE L'EXTREME-NORD.
FINANCEMENT; BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de voté le contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **25/05/2023 à 14 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune d'Arrondissement de Maroua 2, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1er étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence de la caution de soumission.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les travaux d'électrification solaire au cours des Deux (02) dernières années intérieur à trente millions (30 000 000) de Francs CFA ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à 70% des critères essentiels.

Offre financière

- a) Offre financière Incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 50 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 2 critères ;
- b) Expérience de l'entreprise 4 critères ;
- c) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 19 critères ;
- d) Le matériel de chantier à mobiliser sur 8 critères ;
- e) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- f) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères.

15. Attribution

Le 1er Adjoint au Maire de la Commune d'arrondissement de Maroua 2, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours» aux heures ouvrables, auprès de la Commune d'arrondissement de Maroua 2.

MAROUA le 24 Avril 2023

Le ADJOINT AU MAIRE

MOUSTAPHA BOUBA

COMMUNE DE NTUI

**ADDITIF N°001 A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/ADC/C-NTUI/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023
RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NTUI
URBAIN, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Maire de la Commune de Ntui (Autorité Contractante) communique :</p> <p>Le devis quantitatif et estimatif à prendre en compte est le suivant :</p> <p>TELECHARGER LE FICHER D'ORIGINE.....</p>

NTUI le 26 Avril 2023

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !